

LES AVIS DU COJ

Adopté le 05 décembre 2022

Service national universel

Avis sur la phase de déploiement 2021

Préambule

Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse a souhaité être l'espace de réflexion autour du Service national universel, dès le lancement des premiers travaux de conception et avant même sa mise en opérationnalité.

En effet, par sa composition, le COJ a toute légitimité pour accompagner le déploiement de ce dispositif singulier ainsi que ses évolutions futures et ce, même si une partie non négligeable de ses membres reste opposée au SNU, l'estimant inadapté à ses objectifs dans sa configuration actuelle et inadéquat au regard des autres enjeux auxquels les jeunes sont confrontés, notamment ceux d'insertion professionnelle et sociale ou d'accès aux droits.

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et les confinements qui avaient empêché la tenue des séjours de cohésion et le bon déroulement des missions d'intérêt général (MIG), le SNU a connu une nouvelle phase de déploiement en 2021.

Du 21 juin au 2 juillet 2021, 14 650 jeunes de 15 à 17 ans ont ainsi participé au séjour de cohésion dans l'ensemble des départements métropolitains et ultramarins. Comme en 2019, et tant que le SNU n'est pas rendu obligatoire, les jeunes se sont portés volontaires même si 10 % d'entre eux ont indiqué que le séjour leur avait été imposé (par leur famille en général).

Ce cinquième avis du COJ s'est appuyé sur les résultats de l'évaluation réalisée par l'INJEP¹ et du retour d'expérience effectué par la sous-direction du SNU. Les associations associées au déploiement du SNU ont également été invitées aux travaux.

Les membres du COJ ont souhaité porter leur attention sur les thématiques suivantes :

- L'appropriation du SNU par les jeunes et notamment, l'image du dispositif et la communication effectuée ;
- La mixité et l'ouverture à tous les jeunes ;
- Le pilotage et la gouvernance du dispositif, notamment au niveau territorial et particulièrement, le rôle et la mobilisation des associations et des collectivités territoriales ;
- Les moyens du déploiement : moyens financiers, ressources humaines, organisation des séjours ;
- L'articulation du SNU avec les autres dynamiques d'engagement.

Dans ce cadre, le collège des jeunes et de leurs organisations a entrepris un travail spécifique autour de l'image du SNU auprès des jeunes et de l'imaginaire qu'ils y associent, avec la volonté de repérer des éléments qui pourraient constituer autant de signaux faibles préfigurant de possibles difficultés si le SNU est rendu obligatoire pour l'ensemble d'une classe d'âge.

Par ailleurs, dans la continuité des deux précédents avis, ce rapport comporte également un suivi des préconisations.

Enfin, les membres du COJ ont souhaité proposer des scénarios d'évolution du dispositif, que ce dernier soit rendu obligatoire ou maintenu sur la base du volontariat. Ces scénarios ne doivent pas être examinés en opposition les uns aux autres car certains peuvent se combiner.

¹ « Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français en 2021 – Enseignements de l'évaluation des séjours de cohésion » - Aude DEFASY, Thibaut DESJONQUERES, Nicolas HERVIEU, Marie LEPLAIDEUR – INJEP – janvier 2022

Sommaire

Préambule	2
Introduction.....	4
L'appropriation du SNU par les jeunes.....	5
La mixité et l'ouverture à tous les jeunes	7
Le pilotage et la gouvernance du dispositif	10
<i>Le pilotage.....</i>	10
<i>La gouvernance</i>	11
Les moyens du déploiement	13
<i>Le cadre réglementaire</i>	13
<i>Les problématiques budgétaires.....</i>	13
<i>Les ressources humaines.....</i>	15
<i>Les modules du séjour de cohésion et leur contenu.....</i>	17
L'articulation du SNU avec les autres dynamiques d'engagement	18
<i>La relation entre SNU et EMC</i>	18
<i>L'articulation entre le SNU et le service civique (SC).....</i>	19
<i>L'articulation avec le BAFA</i>	20
<i>L'articulation avec l'engagement bénévole</i>	21
<i>L'articulation avec la Défense</i>	22
Scénarios d'évolution.....	23
Annexes	31

Introduction

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences, le déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire national a été maintenu en 2021. Pour les presque 15 000 jeunes volontaires, le séjour de fin juin-début juillet auquel ils ont participé fut, globalement, une réussite et a répondu presque totalement à leurs attentes, comme le montre l'enquête conduite par l'INJEP.

Cependant, l'image véhiculée par le SNU reste un premier enjeu fort pour permettre à l'ensemble des jeunes (mais également à leurs parents et au grand public) de se projeter dans ce dispositif qu'ils ont du mal à appréhender. En effet, malgré les efforts de l'administration pour communiquer différemment, l'image « militaire » reste très prégnante.

Si le séjour de cohésion fut largement apprécié par les jeunes bénéficiaires, il le doit à un surinvestissement de l'ensemble de la chaîne de mise en œuvre et d'encadrement des centres. Cette problématique constitue le deuxième enjeu de ce déploiement et inquiète les membres du COJ qui alertent à nouveau sur la soutenabilité du dispositif dans sa configuration actuelle, au regard des effectifs que l'administration peut mobiliser.

Le troisième enjeu reste le coût du dispositif. En 2021, un peu plus de 61,6 millions € ont été mobilisés pour 14 650 jeunes. Au-delà du coût par jeune qui reste élevé (4 200 € / jeune) et qui se justifie au regard de l'ambition éducative voulue pour le SNU, les membres du COJ craignent, dans leur grande majorité, des effets de concurrence budgétaire avec d'autres dispositifs d'engagement (notamment le service civique) ou des reports de crédits au détriment du soutien au secteur associatif par exemple.

La gouvernance du dispositif est le quatrième enjeu soulevé par les membres du COJ. Ils estiment que, d'une manière générale, les partenaires (collectivités territoriales et associations, notamment) ne sont pas assez associés et trop perçus comme des prestataires de service.

Enfin, il convient de rappeler qu'une partie des membres du COJ reste opposée au SNU estimant ce dispositif décorrélé des problématiques et des préoccupations de la majorité des jeunes, mobilisant des crédits dans une période de crise au détriment de l'urgence sociale que vivent certains jeunes et des problématiques traversées par le secteur de l'éducation dans son ensemble (enseignements secondaire et supérieur, éducation populaire).

L'appropriation du SNU par les jeunes

Les entretiens conduits par l'INJEP auprès des jeunes montrent que beaucoup d'entre eux avaient vu dans le SNU une image « militaire » forte, qu'elle soit la raison de leur engagement ou bien qu'elle soit une source d'inquiétude (encadrement trop strict, exercices physiques militaires). Les rites républicains (levée du drapeau et Marseillaise tous les matins) et le port de l'uniforme contribuent à renforcer cet esprit militaire.

Le COJ alerte sur le fait que cette image stricte n'est pas forcément populaire auprès de la grande majorité des jeunes. Dans l'enquête menée par le COJ auprès des jeunes inscrits mais n'ayant finalement pas participé au SNU (« inscrits-absents »), l'élément « évoluer dans un cadre strict » est celui qui accumule le plus de réticences, avec 25 % des jeunes qui lui attribuent une note inférieure ou égale à 5/10, ce qui est 15 points au-dessous des autres aspects notés.

Dans les deux cas, pour les jeunes, cette image entraîne une distorsion dans l'acte d'inscription au SNU, soit qu'elle les rebute, soit qu'elle les attire. Dans le questionnaire réalisé par le COJ, à la question libre « Pour vous, le SNU c'est... », il ressort largement dans les modalités de réponse que l'image militarisée est un élément structurant la perception des jeunes du dispositif. Plus questionnant, l'image militarisée semble forcément être source de déception pour les jeunes ayant répondu : pour ceux pour qui l'encadrement militaire est une bonne chose, celle-ci n'est pas assez aboutie, et à l'inverse, les autres ont trouvé l'encadrement trop strict et non nécessaire. Au regard de ces retours des jeunes, il conviendra de corriger cet élément et cette image véhiculée par le SNU si le but est de massifier l'accès au dispositif.

Ce constat se voit consolidé par les résultats de l'étude menée par le COJ. En effet, les résultats de l'enquête montrent que le SNU est défini et analysé par les jeunes en prenant comme point de comparaison d'autres dispositifs, notamment le Service Civique. Les jeunes construisent leur imaginaire du SNU autour de la comparaison avec ceux-ci. Ce constat montre que, pour l'instant, le SNU ne dispose pas d'une image propre.

Le SNU est présenté comme un « dispositif d'engagement », ce qui vient renforcer la confusion, notamment dans la perspective où il deviendrait obligatoire. Il devrait davantage être présenté comme un temps éducatif et de cohésion que comme un dispositif d'engagement, permettant ainsi de clarifier son positionnement et de promouvoir plus fortement les autres outils ou dispositifs d'engagement (bénévolat, service civique, CES, volontariat dans les réserves, etc.).

Il conviendrait donc qu'un travail soit engagé pour construire une communication en phase avec la réalité du dispositif, ce dernier se définissant encore aujourd'hui par la négative : « ni militaire, ni colonie de vacances, ni école ». Or, cette définition ne permet pas une appropriation par les jeunes et leurs parents.

S'agissant de ces derniers, le rapport de l'INJEP pointe le rôle fondamental des parents dans l'acte d'inscription des jeunes qui, à la date du séjour de cohésion, sont des mineurs. Or, il semble que la communication ne les prenne pas assez en compte.

Par ailleurs, les établissements scolaires entreprennent des campagnes d'information sur le SNU qui semblent, en général, organisées en direction des jeunes intéressés (et parfois de leurs parents). Ainsi, une grande partie des jeunes n'est pas informée du dispositif, soit qu'elle ne participe pas aux séances d'information, soit qu'elle n'est pas scolarisée en lycée (jeunes en apprentissage et alternance).

Préconisations

- Entreprendre un travail de définition positive du SNU, avec les jeunes eux-mêmes.
- Enquêter auprès des jeunes informés du SNU mais qui ne souhaitent pas s'inscrire pour en connaître les raisons.
- Corriger l'image militarisée portée par le SNU. Afficher plus clairement l'ensemble des outils et dispositifs d'engagement (Service civique, réserves, etc...) comme phase possible d'engagement du SNU et mettre en place une communication claire, redonnant de la cohérence notamment entre SNU et Service Civique.

La mixité et l'ouverture à tous les jeunes

Un des objectifs essentiels du SNU, exprimé régulièrement dans la communication institutionnelle est d'inscrire le SNU dans une démarche inclusive, matérialisée par la diversité des parcours et des situations des jeunes.

Cependant, comme en 2019, le profil des jeunes volontaires ayant réalisé leur séjour de cohésion en 2021, n'est pas encore représentatif de la diversité des jeunes (cf. enquête INJEP). Or, dans le questionnaire réalisé par le COJ auprès des « inscrits-absents », il ressort largement que « la mixité » et « la rencontre de nouvelles personnes » sont des éléments fondateurs de la motivation des jeunes.

D'une manière générale, le nombre de filles a été supérieur à celui des garçons (56 % de filles en 2021 contre 49 % en 2019) sans qu'il soit, pour l'instant, possible d'en déterminer les causes.

De même, seulement 4 % des jeunes participants sont issus d'un quartier prioritaire de la ville alors que leur proportion au niveau national est de 8 % (Source : INSEE, 2020). Leur moindre participation mériterait d'être analysée. Pour y remédier, l'inscription du SNU dans la nouvelle feuille de route 2023-2026 de la politique de la ville pourrait être envisagée.

Les élèves en filière générale et technologique apparaissent surreprésentés, alors qu'à l'inverse, les jeunes en filières professionnelles sont fortement sous-représentés. L'enquête du COJ confirme cette surreprésentation, avec seulement 14 % de jeunes scolarisés en classe de seconde professionnelle, 4 % en CAP et 1,5 % déclarant être déscolarisés. Il conviendrait d'analyser les raisons de cette sous-représentation. Une première piste pourrait être l'inadéquation du SNU avec l'emploi du temps des jeunes en filières professionnelles, partagé entre temps scolaire et temps en entreprise. L'ambition de la massification via l'inscription volontaire devrait voir cette problématique perdurer, surtout si les séjours sont en partie organisés sur le temps scolaire, créant un certain nombre de frottements, notamment pour les élèves en entreprise. Il est probable que les choix effectués par les jeunes concernés ne favoriseront pas la massification. Ce phénomène est d'autant plus à craindre que près de 50 % des « inscrits-absents » déclarent ne pas avoir pu venir en raison de contraintes scolaires ou professionnelles.

Concernant la catégorie socioprofessionnelle des parents qui doit permettre d'évaluer si le SNU a atteint son objectif de mixité sociale, il apparaît que ce dernier n'est pas atteint du fait notamment d'une sous-représentation (enfants d'ouvriers) ou d'une surreprésentation (enfants d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise) de certaines catégories (cf. enquête INJEP).

Par ailleurs, comme en 2019, le pourcentage de jeunes indiquant avoir un parent travaillant ou ayant travaillé dans un corps en uniforme (armée, pompier, police...) est bien plus important que la moyenne nationale. Ainsi, plus d'un tiers des jeunes est dans ce cas (cf. enquête INJEP).

Malgré tout, les jeunes disent avoir l'impression d'avoir rencontré d'autres jeunes qu'ils n'auraient pas rencontrés dans leur vie de tous les jours. Il y a donc là, d'après ce qu'ils disent, une expérience de l'altérité qu'il conviendra de renforcer. Par ailleurs, si les jeunes expriment le souhait de rencontrer de nouvelles personnes, ce souhait désigne aussi bien leurs pairs que les encadrants.

Enfin, par rapport à 2019, la catégorie des jeunes indiquant que la participation au SNU leur a été imposée (en général par leur famille), est en augmentation, même si elle ne représente que 10 % des participants.

Il est à noter que cette catégorie porte un regard plus nuancé et globalement moins enthousiaste sur les séjours de cohésion. Cette différence de considération envers le dispositif est l'un des éléments marquants observé dans l'enquête du COJ auprès des « inscrits-absents ».

A la question proposant des notations attribuées à chaque élément du SNU, les jeunes volontaires se montrent plus enthousiastes que ceux dont la participation a été contrainte (en général par les parents). Ces notes sont révélatrices d'une polarisation de la perception du dispositif par les jeunes. Il est constaté que les enquêtés, notant de façon excellente un élément, le font pour tous les autres alors que les jeunes attribuant une note faible ont aussi tendance à la généraliser. Cette catégorie de jeunes « non volontaires » étant amenée à augmenter avec la massification, les signaux faibles qu'elle émet devront être analysés avec la plus grande attention pour anticiper une crise de croissance prévisible.

Ainsi, le COJ souligne ici deux inquiétudes : premièrement, le SNU apparaît comme un dispositif clivant chez les jeunes ; deuxièmement, ce clivage est corrélé à l'acte volontaire d'inscription des jeunes.

Par ailleurs, les résultats de l'enquête du COJ montrent une surreprésentation de jeunes déclarant avoir déjà participé à des activités associatives (près de 60 %, soit une différence de plus de 20 points avec la population générale de moins de 30 ans).

Il est intéressant de noter que les jeunes volontaires sont en plus grande proportion des jeunes déjà engagés, ce qui interroge sur l'éventuelle universalisation d'un dispositif à des jeunes moins enclins à l'engagement.

Les membres du COJ rappellent ainsi que tous les jeunes ne sont pas égaux face à l'engagement et qu'il est nécessaire de penser le dispositif en intégrant ces inégalités et freins à l'engagement, déjà très documentés.

De plus, la recherche légitime et nécessaire d'une mixité des publics du SNU entraînera nécessairement l'accueil de jeunes ayant des problématiques et des besoins spécifiques.

A ce titre, la volonté d'accueillir des jeunes en situation de handicap doit être renforcée. En 2021, seuls 4 % des jeunes indiquaient être en situation de handicap. Si cet accueil impacte l'organisation pédagogique toute entière, un accompagnement renforcé et individualisé ainsi que des aménagements dans les lieux de vie, il n'en est pas moins essentiel pour répondre à l'enjeu d'universalité du SNU.

Enfin, l'expérience des années passées, confirmée par le SNU 2021, montre que le séjour de cohésion est un espace de libération de la parole des jeunes et d'identification de leurs problèmes, qu'ils relèvent de la santé (dont la santé mentale), de l'insertion, etc... Face à ces paroles, l'Etat se doit de répondre et d'accompagner les jeunes en leurs proposant des solutions de réassurance post-séjour.

Or, pour l'instant, l'Etat ne semble pas en mesure d'assurer un tel suivi, à l'exception des faits les plus graves rapportés par quelques jeunes.

Préconisations

- Rechercher les raisons de la sous-représentation des jeunes en filières professionnelles et entreprendre un travail de communication et de conviction en direction des entreprises.
- Effectuer une enquête spécifique en direction des jeunes dont l'inscription au SNU a été imposée afin d'identifier de possibles problématiques peu visibles actuellement avec des jeunes volontaires.
- Mettre en œuvre une véritable stratégie post-séjour pour accompagner les jeunes, face à leurs problématiques (santé, insertion professionnelle, formation, etc...). Prévoir notamment, pendant le séjour, la présence des acteurs capables d'apporter des solutions aux divers problèmes.
- Ouvrir le SNU aux jeunes résidents non français.

Le pilotage et la gouvernance du dispositif

Le pilotage

L'année 2021 a été marquée par le déploiement des séjours de cohésion sur l'ensemble du territoire hexagonal et ultramarin. En parallèle, le pilotage a été confié formellement au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de l'Etat (OTE).

Au niveau national, une sous-direction du SNU a été créée et fait désormais partie intégrante de la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Au niveau régional, les délégations régionales académiques de la jeunesse, de l'engagement et des sports (DRAJES) au sein des Rectorats de régions académiques ont investi le dispositif essentiellement dans un rôle de coordination. En parallèle, les services départementaux de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDJES), rattachés aux direction des services départementaux de l'Education nationale (DSDEN), ont joué un rôle opérationnel décisif dans la réussite de cette phase 1 dans la mesure où ils accueillaient le chef de projet SNU.

L'intégration pleine et entière de l'échelon régional à travers les DRAJES a permis de mettre en place une coordination et un soutien des chefs de projets SNU implantés dans les SDJES tout en assurant le lien avec la SDSNU. Si l'implication du niveau régional a été salué pour la coordination, en revanche, il a montré certaines limites dans son fonctionnement, pouvant parfois créer des freins au bon déroulement des opérations, notamment du fait des circuits de validation qui ont été ressentis comme des brides à l'autonomie des chefs de projet et des chefs de centre.

Par ailleurs, le fort turnover du personnel, constaté d'une année sur l'autre, dans les SDJES et dans les centres, constitue un frein car il ne permet pas de s'appuyer sur une expérience.

Préconisation

- Mieux définir le rôle attendu des DRAJES afin de fluidifier les échanges entre les niveaux national et départemental et éviter les chevauchements de missions confiées aux différents niveaux territoriaux.

La gouvernance

S'appuyant sur l'expérience des années passées, la SDSNU a souhaité améliorer la gouvernance nationale du dispositif dans un cadre interministériel élargi et a organisé plusieurs réunions interservices (RIS) qui ont permis une appropriation du dispositif par les directions d'administrations centrales (DAC). L'objectif de ces RIS était également que les DAC mobilisent leurs services déconcentrés pour participer aux gouvernances locales mais également à la mise en œuvre du SNU, pour les sujets les concernant.

Par ailleurs, la SDSNU a constitué un comité des partenaires composé d'associations souhaitant s'investir dans la mise en œuvre du SNU. Cependant, ce comité ne semble pas assez formalisé et n'a pas été réuni suffisamment souvent selon certains membres du COJ.

En parallèle, si des comités de pilotage ont été mis en place au niveau régional tout comme au niveau départemental, ceux-ci ont été, semble-t-il, moins régulièrement réunis et moins ouverts aux partenaires (associations et collectivités territoriales). Leur composition est également variable. Ce constat peut laisser croire que le système de gouvernance ne semble pas pensé pour intégrer les partenaires. Il s'explique notamment par le choix de privilégier la mise en œuvre opérationnelle au regard de l'urgence à construire les séjours.

Ce choix a été effectué au détriment de la construction d'un « projet de territoire », partagé avec l'ensemble des acteurs mobilisables, alors même que, dans son enquête, l'INJEP l'a identifié comme un réel facteur de réussite des séjours. En effet, de tels projets permettent de renforcer la mobilisation des acteurs. Lorsqu'ils ont été construits, ces projets de territoires ont été souvent moins bien formalisés et partagés, contrairement à ce qui avait été constaté en 2019. De même, les documents de cadrage et les ressources nationales auraient mérités d'être mieux mobilisés.

En conséquence, les collectivités territoriales tout comme les associations estiment ne pas avoir été suffisamment associées à la gouvernance et à la construction des séjours de cohésion.

Plus particulièrement, les associations regrettent de n'avoir été mobilisées qu'en qualité d'opérateur ou de prestataire alors qu'elles estiment pouvoir également apporter leur expérience et leur expertise dans la construction et la gouvernance des projets de territoire.

Par ailleurs, un dispositif de cette envergure ne peut se construire sans la contribution des jeunes eux-mêmes en tant que premiers et premières impactées par celui-ci. Il semble donc essentiel de les associer à la gouvernance du SNU selon différentes modalités.

Les représentants des collectivités territoriales, quant à eux, alertent également sur le fait qu'une gestion trop centralisée ne permet pas, à leurs yeux, une bonne appropriation par les acteurs de terrain pour construire un projet de territoire.

De plus, cette co-construction apparaît comme nécessaire au vu de la motivation des jeunes. En effet, ils sont 75 % à attribuer une note de plus de 8/10 à l'élément « Découvrir un territoire ». Dans les réponses libres à la question « Pour vous le SNU c'est... », ils sont nombreux à répondre que le dispositif est, pour eux, un outil de découverte de nouvelles régions.

Cette revendication de co-construction s'étend donc du niveau local au niveau national en passant par le niveau régional : les associations et les collectivités territoriales souhaitent pouvoir porter le SNU, d'amont en aval, au côté de l'Etat. Il s'agit d'une nécessité pour la bonne réussite du dispositif, son implantation sur le territoire et la mobilisation des partenaires.

A ce titre, si le COJ entend jouer son rôle en portant un diagnostic partagé et des préconisations visant à l'amélioration du dispositif, il ne peut être considéré comme l'espace de comitologie national portant la construction du SNU. Il conviendrait donc que la SDSNU installe un comité de pilotage national ouvert aux représentants des associations et des collectivités territoriales.

De même, dans certains territoires, le transfert du SNU des services rattachés aux préfectures vers l'éducation nationale a pu être source de désengagement de certains partenaires ministériels.

Préconisations

- Rendre obligatoire la construction avec l'ensemble des acteurs concernés d'un « projet de territoire » qui permet de fixer de véritables lignes conductrices des séjours et d'associer les partenaires (associations et collectivités territoriales) et les jeunes (jeunes engagés au sein d'organisations de par leur expertise sur les sujets jeunesse ; jeunes ayant participé au dispositif les années passées pour bénéficier de leur retour d'expériences).
- Mettre en place des partenariats largement ouverts aux associations locales et aux collectivités territoriales dans le cadre des comités de pilotage régionaux et départementaux, comme indiqué dans le cahier des charges.
- Mettre en place un comité de pilotage national du SNU, impliquant des représentants des associations et des collectivités territoriales.
- Au-delà de la création d'une mission « référent départemental SNU » au sein des SDJES des DSDEN, mettre en place toute action pour faciliter les liens entre l'équipe de la SDJES et l'équipe projet opérationnelle et construire une « culture métier SNU ».

Les moyens du déploiement

Le déploiement du SNU, en 2021, sur l'ensemble du territoire national, s'il peut être considéré comme globalement réussi dans ses effectifs et ses objectifs soulève, néanmoins, des inquiétudes de la part des membres du COJ, notamment concernant les lieux d'accueil, la disponibilité d'un encadrement formé et de qualité, la mobilisation des services déconcentrés de l'Etat chargés de la jeunesse. Ils s'interrogent donc sur la soutenabilité du dispositif dans les années à venir au regard des ambitions affichées par le Gouvernement et des réalités de terrain. Ils se questionnent également sur le rapport coûts/bénéfices du dispositif envisagé.

Le cadre réglementaire

En 2021 et à la date de rédaction de ce rapport, le SNU continue de s'appuyer sur un cadre réglementaire que les membres du COJ considèrent comme très fragile car uniquement adossé au décret n° 2020-922 du 29 juillet 2020 portant diverses dispositions relatives au service national universel.

Par ce décret, réglementairement, le SNU est considéré comme un accueil collectif de mineurs sans prendre en considération la complexité du système qu'il génère. De plus, cette qualification d'ACM contribue également à brouiller l'image du dispositif.

Préconisation

- Construire une cadre réglementaire robuste.

Les problématiques budgétaires

Les membres du COJ maintiennent leur alerte concernant le coût du SNU qui reste un sujet de préoccupation majeur pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, l'augmentation des crédits inscrits en Loi de finance en prévision d'un objectif quantitatif semble inadéquate dans la mesure où la cible quantitative reste difficile à atteindre tant que l'inscription au SNU s'effectue sur la base du volontariat et au regard du nombre de jeunes ayant effectivement réalisés leur séjour de cohésion en 2021 par rapport à l'objectif affiché (14 683 réalisés versus 25 000 annoncés).

Par ailleurs, la mise en concurrence budgétaire du SNU avec le soutien à la vie associative ou d'autres dispositifs d'engagement et particulièrement le service civique est source d'inquiétude, alors que ce dernier peine à mobiliser les jeunes pour des raisons conjoncturelles (reprise économique après la crise sanitaire) et structurelles (multiplication des opportunités pour les jeunes, illisibilité de l'« offre» pour ceux-ci, manque de portage et de communication sur le Service Civique).

A terme, les membres du COJ s'interrogent sur la possibilité de généraliser le SNU parallèlement à la généralisation du service civique si les deux restent sur la base d'un accès volontaire. En effet, le Service Civique² a fait les preuves de ses impacts positifs et de son utilité, tant pour les jeunes que pour les structures d'accueil (les jeunes sont 80 % à être en emploi ou en formation 6 mois après la fin de leur Service Civique), son déploiement doit être poursuivi de manière continue et progressive. Une augmentation de 20 % par an du budget alloué au Service Civique devrait permettre d'atteindre, d'ici la fin du quinquennat, les quelques 430 000 jeunes aujourd'hui déjà intéressés pour effectuer un Service Civique² et assurer la bonne organisation du dispositif pour proposer des missions de qualité.

La montée en charge du SNU devra obligatoirement s'appuyer sur des locaux pour accueillir les jeunes, or il apparaît qu'aujourd'hui, un nombre réduit de structures peut permettre d'absorber un tel flux de jeunes. D'ailleurs, quelques départements n'ont pu mettre en place les séjours de cohésion, faute de locaux adaptés. Dans d'autres cas, les locaux sont trop exigus et nécessitent de recourir à un hébergement sous tente (impossible en dehors de l'été). En parallèle, de nombreux locaux adaptés à recevoir des colonies de vacances mais ne répondant plus aux normes sont mis en vente par les structures propriétaires, faute de capacités financières suffisantes pour assurer les travaux nécessaires. Il conviendrait donc de définir une stratégie pour identifier des locaux et les adapter pour accueillir les séjours de cohésion tout en les ouvrant sur d'autres types de séjours (classes de découvertes, colonies de vacances...).

Concernant les MIG, les membres du COJ rappellent que l'accueil et l'accompagnement des jeunes nécessite du temps et des moyens humains afin de répondre à l'exigence pédagogique inscrite dans les objectifs du SNU. Or, les structures accueillant les jeunes en MIG ne sont pas soutenues financièrement ou à la marge. Cette absence de soutien financier freine la création de missions.

Certains membres du COJ souhaitent, par ailleurs, s'élever contre une pratique, certes marginale, mais qu'ils jugent non appropriée, consistant à conditionner une subvention du SDJES à l'accueil de jeunes en MIG alors qu'une aucune orientation nationale n'a été donnée en ce sens par la DJEPVA.

Préconisations

- Identifier des crédits d'investissement et lancer une stratégie sur les problématiques d'hébergement, passant par une campagne de construction ou de remise aux normes de bâtiments aptes à recevoir les séjours de cohésion et ouverts à l'accueil d'autres séjours collectifs (colonies de vacances, classe de découverte...).
- Mobiliser des crédits spécifiques pour soutenir les structures, notamment associatives, qui accueillent des jeunes en MIG ou supprimer les MIG.
- Déterminer une trajectoire progressive pour le budget de l'Agence du service civique, calquée sur les objectifs du SNU.
- Augmenter le budget lié au Service Civique pour le rendre accessible à tous les jeunes qui souhaitent le faire³.

² Baromètre de l'Agence du service civique

³ 67 % des jeunes auxquels on présente le Service Civique disent avoir envie d'en faire un, d'après les données récoltées annuellement par l'Agence du Service Civique

- Transformer la phase 1 en phase d'instruction à la citoyenneté intégrée au parcours scolaire et en externat avec brassage inter-collèges pour limiter les coûts et assurer la mixité sociale.
- Transformer les phases 2 et 3 en phase d'engagement citoyen et afficher une cible de 80 % d'une classe d'âge engagée, dans le Service Civique en particulier, ou dans d'autres formes d'engagement conséquent (bénévolat associatif, corps en uniforme, mentorat, volontariat à l'international...).

Les ressources humaines

La mise en œuvre du SNU repose sur une équipe projet scindée entre un chef de projet au sein des services déconcentrés de l'Etat chargés de la jeunesse (SDJES) et un chef de centre, les deux s'appuyant bien entendu sur des équipes.

Dans l'ensemble, les enquêtes et retours d'expérience montrent que la charge de travail a été largement sous-estimée et que si les séjours de cohésion ont pu se dérouler correctement, ils le doivent à un sur-engagement des équipes sur le terrain. Or, cette manière de fonctionner à moyens humains constants, ne peut être viable, y compris à court terme.

La DJEPVA a bien identifié ce risque et a obtenu le recrutement de 80 ETP pour soutenir la montée en charge du SNU. Cependant, s'agissant de jeunes recrues, celles-ci ne seront pas opérationnelles immédiatement. L'extrême tension sur les effectifs des SDJES pourrait donc compromettre la montée en puissance du SNU.

Concernant l'encadrement dans les centres SNU, les enquêtes montrent que la refonte de l'organigramme avec la création d'une équipe de soutien (intendant, infirmier, référent sport et cohésion) aux côtés du directeur de centre a été plébiscité. Il conviendrait que cette solution soit maintenue à l'avenir.

A l'inverse, les rôles et missions des capitaines de compagnie, de leurs adjoints et des tuteurs de maisonnée ont parfois été sujet à confusion, redondances et difficultés de positionnement, notamment vis-à-vis des jeunes. Il semble que ces problématiques ont été essentiellement liées à un manque de formation des équipes en amont car dans les centres où un important travail de préparation a été effectué, l'articulation entre les différentes strates d'encadrement a été fluide et complémentaire.

En parallèle, symboliquement, les dénominations utilisées (cadre de compagnie et tuteur de maisonnée) ne sont pas assez lisibles aussi bien pour les intéressés que pour les jeunes et renvoient pour certaines à une image militaire que la communication effectuée autour du SNU ne cherche pas à mettre en avant. Il conviendrait donc de réfléchir à de nouvelles dénominations.

Par ailleurs, d'une manière générale, il a été constaté, sans réellement pouvoir l'expliquer, un moindre investissement des corps en uniforme sans pour autant que cela nuise complètement à l'équilibre des cultures professionnelles et au bon déroulement des séjours.

Il convient de préciser que les départements test de 2019 qui ont pu s'appuyer sur les mêmes équipes de direction et/ou d'encadrement, en 2021, ont été fortement avantagées. La continuité des équipes est un gage de sérénité pour mener à bien les séjours.

Certains centres se sont octroyés des marges de liberté dans la construction de leur organigramme pour mieux répondre aux différents enjeux comme par exemple en créant des « tuteurs volants », capables d'apporter un soutien au cas par cas. Il semble que ces ajustements ont bien répondu aux problématiques et ils pourraient être sources d'inspiration pour le futur.

Enfin, l'année 2021 a été marquée par de réelles difficultés pour les paiements des salaires de certains encadrants, essentiellement pour des raisons administratives, créant de nombreuses tensions et dégradant l'image positive du SNU.

Malgré son inscription dans le cahier des charges des séjours de cohésion, la parité homme-femme dans l'encadrement mérite également d'être améliorée.

Par ailleurs, au regard de l'objectif que le SNU participe à la création d'une société de l'engagement, il conviendrait que les encadrants soient mieux formés aux dispositifs d'engagement afin qu'ils soient en capacité de répondre aux questionnements des jeunes et de les accompagner dans leur parcours.

Préconisations

- Anticiper les difficultés administratives pour verser les salaires des encadrants dans un temps raisonnable afin de fidéliser les équipes d'une année sur l'autre et pour les professionnaliser.
- Engager une campagne massive de recrutement d'agents spécifiquement chargés du SNU, au sein des SDJES et DRAJES.
- Analyser l'expérimentation de la mise en œuvre du séjour de cohésion en juin et juillet 2022 à travers des délégations de service public.
- Maintenir un équilibre des cultures professionnelles (éducation nationale, éducation populaire, armée) au sein des centres SNU.
- Donner plus de temps de préparation et de formation aux équipes des centres afin de bien clarifier les rôles et missions de chaque niveau d'encadrement.
- Continuer à permettre une certaine marge de liberté dans la construction de l'organigramme des centres.
- Réfléchir (avec les jeunes et les intéressés) à une nouvelle dénomination des capitaines de compagnie et des tuteurs de maisonnée.

Les modules du séjour de cohésion et leur contenu

En 2021, le contenu du séjour de cohésion a été légèrement allégé mais a peu évolué sur le fond. Sur la forme, les jeunes ont pu faire remonter le manque de cohérence entre les modules et leur juxtaposition sans lien entre eux.

Au-delà du caractère strict ayant pu être constaté dans les méthodes d'encadrement, les analyses de l'INJEP fournissent des données sur le ressenti des participants et sur les modules qui les intéressent davantage ou, à l'inverse, moins.

Sur le niveau de satisfaction en fonction des modules, le pourcentage de jeunes intéressés est inégal en fonction des modules (davantage d'intérêt pour les modules sur les questions de défense, avec 92 % de jeunes intéressés que pour les modules portant sur les questions de développement durable, avec 55 %, par exemple).

Les raisons pour le manque d'intérêt sont variées : le thème ou les activités n'intéressent pas, les intervenants n'étaient pas assez clairs ou intéressants, la forme ou l'organisation ne convenaient pas.

La question de la qualité des activités proposées, des intervenants et des méthodes utilisées se pose donc toujours, or, les membres du COJ déplorent un manque de données sur ces problématiques.

Préconisations

- Systématiser une concertation, tant dans la préparation que dans la mise en œuvre, avec les acteurs de l'éducation populaire, et notamment les associations disposant d'outils et de savoir-faire non formels.
- Construire une meilleure évaluation des activités, intervenants, contenus et méthodes utilisées pendant les modules des séjours de cohésion.

L'articulation du SNU avec les autres dynamiques d'engagement

L'un des objectifs du service national universel est de participer à la construction d'une « société de l'engagement ». Aux côtés d'autres outils et démarches (enseignement civique et moral - EMC, service civique, autres volontariats y compris à l'international, etc...), il est ainsi présenté comme un des éléments qui participerait à répondre à l'envie d'engagement des jeunes, en leurs donnant les clefs pour devenir des citoyens actifs et ouverts sur le monde.

Les membres du COJ s'interrogent donc sur l'articulation entre le SNU, et tout particulièrement son séjour de cohésion, avec l'ensemble des outils d'engagement (pompiers volontaires, réserves opérationnelles, jeunes arbitres sportifs, sécurité civile, etc...) et plus spécifiquement avec l'enseignement moral et civique (EMC), le service civique et le BAFA. D'une manière générale, il conviendrait que le SNU ne soit pas surimposé à une partie des jeunes engagés par ailleurs.

La relation entre SNU et EMC

Les membres du COJ rappellent que le SNU s'inscrit dans un champ déjà investi par l'Education nationale dans le cadre de l'enseignement obligatoire de l'EMC. De même, un certain nombre d'acteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire mettent en œuvre des actions d'éducation citoyenne.

Des temps d'apprentissage existent déjà, du primaire au lycée. Il conviendrait donc de mieux travailler à l'articulation du SNU dans le parcours scolaire. En particulier, l'engagement de tous les jeunes devrait pouvoir être encouragé dès le plus jeune âge en facilitant l'accès à des engagements qui ne se limiteraient pas aux seules MIG.

En effet, des périodes d'engagement plus longues apparaissent plus utiles aux jeunes comme aux structures susceptibles de les accueillir. De nombreuses conséquences positives pour les jeunes adviennent par le « faire » et il faut un engagement suffisamment long pour que cette expérience soit utile et transformante dans leur parcours.

Dans la mesure où le SNU est un dispositif encore en construction, les membres du COJ suggèrent d'évaluer dès à présent l'impact du séjour de cohésion sur l'éducation à la citoyenneté et d'établir des comparaisons avec les autres jeunes n'ayant bénéficié que du seul parcours d'éducation à la citoyenneté mis en œuvre dans le cadre scolaire.

Préconisations

- Repenser l'Enseignement moral et civique afin qu'il prenne en compte l'objectif de construction d'une société de l'engagement et qu'il intègre des temps d'activités pratiques d'éducation citoyenne dans le temps périscolaire ou extrascolaire.
- Repenser la phase 1 du SNU pour être davantage complémentaire avec l'EMC : en faire une phase d'instruction, intégrée au parcours scolaire avant 16 ans qui consisterait en semaines dédiées à la citoyenneté en internat (séjour) ou externat avec brassage inter-collèges pour garantir la mixité sociale.
- Faciliter l'engagement des jeunes dès leur plus jeune âge, soit au sein de l'Ecole, soit en dehors.
- Dans ce dernier cas, prévoir des dispositifs de valorisation de cet engagement dans le cadre scolaire.
- Lancer une enquête comparative portant sur l'engagement et l'éducation à la citoyenneté entre les volontaires du SNU ayant effectué leur séjour de cohésion et les autres jeunes du même âge.

L'articulation entre le SNU et le service civique (SC)

Même si le SC doit être l'un des outils principaux de la phase 3 du SNU, certains membres du COJ s'inquiètent d'une possible concurrence au regard des actions d'information engagées et de l'évolution des budgets alors qu'il peut légitimement devenir la véritable phase de « service » du SNU, utile et transformateur pour les jeunes.

Concernant l'information, celle-ci est effectuée dans les établissements scolaires au bénéfice du SNU sans valorisation systématique du service civique, ce dernier n'étant pas assez mis en avant dans les réunions d'information aux jeunes et aux parents. A ce titre, la communication par les pairs restant la plus efficace, celle-ci devrait être systématisée pour présenter, en même temps, le SNU et le SC. Il pourrait être expérimenté la mobilisation de jeunes en service civique « ambassadeurs de l'engagement » qui auraient pour mission d'informer les jeunes sur le SNU et le service civique.

De plus, certains membres craignent que cette concurrence ne se traduise par un glissement des crédits du service civique vers le SNU, au regard des besoins budgétaires qu'il implique (cf. infra) et au constat de la stagnation des crédits du service civique dans les Lois de finance de 2017 à 2020. A ce titre, ils rappellent que l'objectif du SNU est de donner le désir aux jeunes de s'engager volontairement, notamment dans le cadre de missions de service civique. Pour y répondre, ils préconisent que les budgets du SNU et du SC connaissent une croissance parallèle, en pourcentage. Une augmentation de 20 % par an serait souhaitable pour le service civique, pour permettre de réévaluer l'indemnité prise en charge par l'Etat, pour poursuivre une croissance régulière du nombre de missions offertes et s'assurer de la qualité de ces dernières.

Par ailleurs, la terminologie « MIG » est déjà utilisée pour le Service civique et elle peut porter à confusion dans la mesure où les MIG, phase 2 du SNU, relèvent davantage d'une période de « découverte de l'engagement » que de vraies missions d'intérêt général. En conséquence, les MIG du SNU, si elles restent maintenues, gagneraient à être rebaptisées, par exemple en « action citoyenne et solidaire » ou « découverte de l'engagement solidaire ».

Préconisations

- Systématiser une information sur les autres dispositifs d'engagement en France et à l'international, et notamment le service civique, dans le cadre des réunions d'information SNU dans les lycées.
- Faire appliquer l'Article L312-15 du code de l'éducation qui stipule qu'une information systématique sur le service civique doit être effectuée par les EPLE dès la classe de 3ème.
- Instaurer de la même manière une obligation d'information sur le SC par le service public de l'emploi (pôle emploi et missions locales), étant entendu qu'il devra être précisé aux jeunes qu'il s'agit d'un dispositif d'engagement « formateur et tremplin vers l'emploi » et non d'un emploi ni d'un dispositif d'insertion en tant que tel.
- Abonder le budget du SC de manière croissante et régulière (+ 20 % par an environ), parallèlement à l'augmentation prévisible du budget du SNU.
- Pendant la 1ère phase du SNU, présenter systématiquement le Service Civique, en pair à pair par des jeunes en Service Civique.

L'articulation avec le BAFA

Les travaux conduits pendant les Assises de l'animation ont replacé le BAFA comme un outil d'engagement. Dans ce cadre, depuis le mois de juin 2022, il est possible pour un jeune suivant la formation BAFA de faire reconnaître la réalisation de la formation générale comme MIG. En revanche, le coût de cette formation reste à la charge du jeune.

A cet égard, certains membres du COJ ont évoqué plusieurs pistes :

- Faire du séjour de cohésion ou de la MIG, l'un des temps de formation du BAFA, avec une prise en charge financière par l'Etat ;
- Intégrer le BAFA comme l'une des possibilités de réaliser son SNU, avec une prise en charge financière en totalité par l'Etat ;
- Fusionner les phases 2 et 3 du SNU pour en faire une phase d'engagement citoyen : investir plus massivement dans le développement du Service Civique et développer les autres volontariats (Corps Européen de Solidarité, Service Militaire Volontaire, Service Militaire Adapté...).

Dans tous les cas, le financement de la formation BAFA pour les jeunes pourrait être compris comme une compensation due au secteur de l'éducation populaire qui s'investit dans le SNU, sans véritable contrepartie.

Préconisation

- Permettre aux jeunes de choisir entre le BAFA et le SNU en considérant que l'acquisition du BAFA vaut réalisation du SNU et en prenant en charge le coût de la formation BAFA.

L'articulation avec l'engagement bénévole

L'enquête réalisée par le COJ auprès des jeunes s'étant inscrits au SNU mais n'ayant finalement pas participé au séjour de cohésion, a montré que 60 % d'entre eux avaient déjà participé à des activités proposées par des associations (culturelle, citoyenne, de défense de l'environnement, humanitaires, etc...).

Ce pourcentage important montre que la majorité des jeunes intéressés aujourd'hui par le SNU sont déjà engagés par ailleurs. Il est donc possible de penser qu'ils considèrent le SNU comme un temps ajouté à leur parcours d'engagement.

Au regard de ce constat, il conviendrait d'étudier la manière dont l'engagement quotidien de ces jeunes a été valorisé pendant le séjour de cohésion, notamment dans une optique de communication entre pairs sur la diversité des solutions d'engagement.

Afin d'évaluer si le SNU a bien atteint son objectif de créer une société de l'engagement, les membres proposent de mesurer le taux et la durée d'engagement des jeunes dans la phase 3.

Par ailleurs, pour atteindre l'objectif de créer une « société de l'engagement », le SNU s'appuie sur sa phase 2 de mission d'intérêt général. Or, les données de la plateforme SNU montrent que, dans le cadre volontaire actuel du SNU et depuis son lancement, seuls 44 % des jeunes ont effectué leur MIG. Plus particulièrement, 51 % des volontaires ayant réalisé le séjour de juin 2021 ont validé la phase 2. Au-delà des difficultés conjoncturelles des deux dernières années, dans le déploiement des MIG, liées à la crise sanitaire, le taux de participation apparaît peu satisfaisant.

Préconisations

- Enquêter sur la manière dont l'engagement quotidien des jeunes est mis en valeur dans le cadre du séjour de cohésion.
- Dans l'hypothèse où il serait obligatoire, exonérer de SNU, les jeunes déjà engagés (pompiers volontaires, jeunes arbitres sportifs, bénévoles, etc...).
- Maintenir le lien avec les jeunes volontaires SNU pour mesurer à leur 25 ans leur « taux d'engagement » (volontariat et bénévolat).
- Lancer une enquête auprès des jeunes n'ayant pas effectué leur MIG pour identifier les raisons de ce désintérêt puis construire des mesures correctrices pour y remédier ou supprimer les MIG et les remplacer par une journée d'action citoyenne au moins, au cours des séjours de cohésion. Présence de stands « Je m'engage ! » au fil des 12 jours du séjour de cohésion qui renseigneront les jeunes sur la phase d'engagement et notamment sur le Service Civique (et la possibilité de s'y engager dès 16 ans) ; prévoir un stand par type d'engagement et des personnes capables d'informer et guider les jeunes en séjour de cohésion souhaitant s'engager « dès la rentrée ».

L'articulation avec la Défense

L'un des objectifs affichés du SNU est de participer à la résilience de la Nation, c'est-à-dire la capacité collective des citoyens à surmonter des épreuves traumatiques (catastrophes naturelles, attentats...). Les motivations d'une grosse partie des jeunes volontaires du SNU tendent à montrer que ceux-ci souhaitent s'orienter dans des missions d'accompagnement de cette résilience, souhaitant aller au-delà de la simple sensibilisation.

Pour les membres du COJ, cette « éducation à la Défense et à la résilience » peut être une nécessité mais, en aucun cas, elle ne peut être considérée comme une action d'engagement.

Dans le cas où le SNU connaît des évolutions majeures pour focaliser son contenu sur cet objectif, il conviendra de repenser la communication autour du dispositif.

Par ailleurs, les membres du COJ insistent sur la nécessité de maintenir un temps de découverte de l'engagement et du milieu associatif. Enfin, ils rappellent que si nombreux des jeunes volontaires d'aujourd'hui sont enclins à suivre cet objectif, il est possible qu'en cas de généralisation, une bonne partie des jeunes sera moins sensible, voire en opposition, à un dispositif qui pourrait être jugé comme « militaire » et trop strict. Il conviendra donc de pouvoir proposer des solutions alternatives.

SCENARIOS D'EVOLUTION

Les scénarios suivants n'épuisent probablement pas l'ensemble des évolutions possibles que le SNU pourrait accueillir dans sa mise en œuvre, aussi bien sur le fond que sur la forme ; ils doivent être considérés comme une base de réflexion.

De même, il est tout à fait imaginable de les aborder dans une logique complémentaire les uns avec les autres, dans l'objectif d'offrir une palette de solutions afin de répondre à l'ambition de la généralisation et de l'universalité du dispositif. Ainsi, le dispositif pourrait répondre aux deux ambitions précédentes tout en étant en capacité de proposer une solution plus « individuelle » qui serait mieux à même de mobiliser et satisfaire tous les jeunes.

Scénario 1

Faire le séjour de cohésion du SNU pendant le temps scolaire et l'intégrer dans le parcours d'enseignement moral et civique

Dans l'hypothèse où le SNU deviendrait obligatoire.

- Postulat

Permettre de mobiliser davantage de jeunes dans la phase volontaire avant une éventuelle obligation.

Intégration au temps scolaire sera nécessaire :

- au regard du nombre de jeunes concernés (800 000 par an) et aux nombres de semaines sans école mobilisables lorsque la participation sera obligatoire
- pour éviter les effets de concurrence vis-à-vis des secteurs de l'éducation populaire et du tourisme (bâti, encadrement, transport, etc...)
- pour permettre des mutualisations des lieux d'accueil et d'une partie des personnels d'encadrement et de logistique, les lieux pouvant être centre SNU, accueil de classes vertes, accueil de colonies de vacances

Permettre l'incarnation des valeurs citoyennes et d'engagement abordées en cours.

- Modalités d'organisation

Option 1

Plusieurs courts séjours :

- à des âges divers (10, 12 et 15 ans par exemple)
- d'une durée de 3-4 jours à chaque fois)
- et avec un éloignement géographique et social progressif : 1^{er} séjour avec des membres de son école, 2^{ème} séjour avec des membres des établissements du département, 3^{ème} séjour avec des membres des établissements de la région

Sur le même fonctionnement que les classes de découvertes et avec des objectifs évolutifs en fonction de l'âge des jeunes et des programmes de l'EMC.

Organisation confiée au secteur de l'éducation populaire en lien avec les enseignants mais ces derniers n'accompagnent pas ainsi que la Défense.

Option 2

Un seul séjour en classe de seconde, utilisant en partie les heures dédiées au programme d'EMC. Départ classe entière en même temps mais éclatement de la classe dans l'ensemble de la région pour répondre à l'objectif de mixité.

- Contenus

Option 1

1^{er} séjour : vivre ensemble découverte question de citoyenneté (transition éco, démocratie, etc)

2^{ème} séjour : bilan santé / sport / culture

3^{ème} séjour : découverte défense (remplacement de la JDC), insertion / orientation, fonctionnement des institutions, découverte des autres dispositifs d'engagement (service civique, réserves, etc...)

Option 2

Contenu équivalent au séjour actuel ou allégé.

- Conditions de réussite

Nécessité de revoir le fonctionnement de l'EMC et de créer des espaces formalisés de travail collaboratif entre l'éducation formelle, l'éducation populaire et la Défense pour préparer les séjours en amont dans le cadre du cours.

Moyens financiers pour les associations et temps de travail identifié pour les personnels enseignant l'EMC.

- Principaux avantages / points positifs

L'engagement des jeunes dans le dispositif s'inscrit réellement dans leur parcours éducatif, ils y sont accompagnés par les équipes éducatives de leurs établissements.

Intégrer dans le cursus scolaire et donc mieux appréciable par les jeunes.

Possibilité de faire évoluer les contenus dispensés.

Concoure au développement de la prise d'autonomie par un départ en séjour collectif.

Utilisation du temps scolaire permet de régler la question du calendrier qui est un frein majeur au déploiement du SNU.

Permet de toucher davantage de jeunes.

- Principaux inconvénients / points négatifs

Lourde organisation.

Risque d'inégalité territoriale.

Problème du statut d'ACM et de l'encadrement en CEE.

Problématique d'intégration des décrocheurs, des jeunes en apprentissage ou en alternance.

Scénario 2

Fusionner le séjour de cohésion et les missions d'intérêt général

Dans l'hypothèse où le SNU deviendrait obligatoire.

- Postulat

Difficulté identifiée actuellement à proposer des MIG à tous les jeunes volontaires.

Anticipation de la montée en charge du dispositif qui entraînera mécaniquement la nécessité de proposer de très nombreuses MIG.

Donner une incarnation immédiate aux valeurs d'engagement et à la citoyenneté.

Pour les publics les plus éloignés de l'engagement et les plus vulnérables : un engagement moins calqué sur un modèle de modules un peu scolaires qui ne sont pas toujours attractifs pour des jeunes décrocheurs (préférence à la mise en action).

Confier ces temps de mission au secteur associatif et/ou aux collectivités territoriales intéressées

- Modalités d'organisation

Allégement du contenu de la phase 1 actuelle pour libérer du temps afin de proposer un engagement individuel ou préférentiellement collectif.

- Contenus

Intégration de journées d'action solidaire, individuelle et/ou collective (ex. journée d'action environnementale) dans les séjours.

Proposer des MIG collectives en petits ou grands groupes.

Option

Faire précéder le SNU d'un séjour scolaire pour lancer une dynamique de mobilité chez les jeunes.

- Conditions de réussite

Nécessite un travail d'identification de missions récurrentes à proximité du centre SNU et ayant une réelle portée éducatives et pédagogiques.

Privilégier la co-construction des missions avec les acteurs et les encadrants SNU.

Moyens financiers.

Obligation d'identifier un nombre de MIG suffisant pour tous les jeunes.

Mobilisation des associations et des collectivités territoriales pour proposer des MIG.

- Principaux avantage / points positifs

Cohérence séjour/engagement mettant en dialogue la théorie de la phase 1 avec les pratiques de la phase 2.

Donner à cet apprentissage d'engagement une incarnation concrète et immédiate avec des actions de terrain.

Permet d'avoir un échange en fin de mission entre jeunes et avec tous les encadrants (séjours + MIG).

Permet de mettre en place des actions pour aider les jeunes à identifier les compétences qu'ils ont mis en œuvre lors de la mission.

La construction de MIG collectives avec les associations sur un territoire devrait permettre de compléter les autres dispositifs d'engagement qui s'adressent prioritairement aux individus.

- Principaux inconvénients / points négatifs

Pourrait être lourd à mettre en œuvre.

Obligation d'identifier un nombre de MIG suffisant pour tous les jeunes.

Scénario 3

Faire évoluer le SNU pour renforcer la phase d'engagement volontaire, notamment pour le service civique

Dans l'hypothèse où le SNU resterait volontaire ou deviendrait obligatoire.

- Postulat

Le service civique existe depuis plus de 10 ans et a fait la preuve de son efficacité et de son intérêt pour les jeunes.

Il existe déjà des formations que les organismes d'accueil peuvent offrir et qui concerne l'engagement sous des formes plus diversifiées que le SNU.

- Modalité d'organisation

Mise en œuvre en s'appuyant par exemple sur les deux scénarios précédents (intégrer le séjour au temps scolaire et intégrer la phase 2 au séjour) et en continuant par le déploiement du SC comme phase d'engagement préférentiel du SNU (sans exclure les autres dispositifs d'engagement).

- Contenu

Contenu en fonction des missions.

- Conditions de réussite

Prévoir des formules souples de service civique pour les jeunes mineurs avec, par exemple, des missions alternées, voire fractionnées sur plusieurs mois ou années (missions perlées).

- Principaux avantages / Points positifs

Un parcours d'engagement long.

Une cohérence renforcée du SNU avec le SC, dispositif déjà inscrit dans le code du service national et poursuivant des objectifs très similaires

- Principaux inconvénients / Points négatifs

Un temps de latence entre le temps du séjour SNU et le temps de l'engagement en service civique (avant 25 ans mais rarement dès 16 ans, sauf pour les décrocheurs) qui peut entraîner un décrochage assez important.

Quid de missions de service civique à l'international et leur articulation avec le SNU.

Scénario 4

Exonérer de SNU, les jeunes déjà engagés

Dans l'hypothèse où le SNU resterait volontaire ou serait obligatoire.

- Postulat

De nombreux jeunes sont déjà engagés et donnent de leur temps pour l'intérêt général.

Dans le cas où le séjour de cohésion serait obligatoire, donner la possibilité aux jeunes d'y substituer leur engagement dans un autre dispositif, comme le BAFA, le service civique, le volontariat sapeurs-pompiers, les réserves opérationnelles ouvertes dès 16 ans, les missions de sécurité civile, l'engagement dans une association, etc...

Les jeunes ayant des parcours marqués par des ruptures et des discontinuités, les différents temps d'engagement pourraient être appréhendés dans une approche systémique : le jeune pourrait être dans un parcours construit peu à peu, dans le respect de son cheminement.

Les engagements nécessitant des coûts (passage du BAFA par exemple) seraient pris en charge pour tout ou partie par l'Etat.

- Modalité d'organisation

Option 1

Prendre en compte le nombre d'heures des dispositifs d'engagement par rapport à la phase 1
Identifier les similitudes avec les objectifs du SNU ...

Option 2

Avoir une approche globale et coordonnée pour mettre en synergie l'ensemble des dispositifs d'engagements et d'acquisition/valorisation des compétences sociales.

Pour valider le SNU (si obligatoire), le jeune devrait être passé par un certain nombre de dispositifs d'engagements permettant d'acquérir des points (comme les ECTS par exemple), pour atteindre une valeur maximale.

Pour glaner l'ensemble des points le jeune aurait plusieurs années, et jusqu'à 25 ans

L'idée, est véritablement de valoriser l'existant et de permettre à tout le monde d'avoir la liberté dans son parcours d'engagement.

Intérêt d'avoir un outil permettant de valoriser dans le champ formel, les compétences sociales liées à l'engagement.

- Contenu

Contenu des autres dispositifs.

- **Conditions de réussite**

Mettre en place un accompagnement robuste des jeunes dans leur parcours d'engagement.

Assurer une promotion forte des dispositifs d'engagement existants.

Dresser une liste nationale d'engagements « valant » SNU.

Au niveau local, avoir une ingénierie d'animation pour développer des engagements différenciés.

- **Principaux avantages / Points positifs**

Diminuer le nombre de jeunes en SNU.

Indirectement, encourager les jeunes ne souhaitant pas effectuer le SNU dans sa construction actuelle, à s'engager dans d'autres dispositifs.

- **Principaux inconvénients / Points négatifs**

Décrochage des jeunes si sur temps trop long.

Garantir l'égalité de moyens entre les différents modes d'engagement.

Annexes

Liste des préconisations

L'appropriation du SNU par les jeunes

- Entreprendre un travail de définition positive du SNU, avec les jeunes eux-mêmes.
- Enquêter auprès des jeunes informés du SNU mais qui ne souhaitent pas s'inscrire pour en connaître les raisons.
- Corriger l'image militarisée portée par le SNU. Afficher plus clairement l'ensemble des outils et dispositifs d'engagement (Service civique, réserves, etc...) comme phase possible d'engagement du SNU et mettre en place une communication claire, redonnant de la cohérence notamment entre SNU et Service Civique.

La mixité et l'ouverture à tous les jeunes

- Rechercher les raisons de la sous-représentation des jeunes en filières professionnelles et entreprendre un travail de communication et de conviction en direction des entreprises.
- Effectuer une enquête spécifique en direction des jeunes dont l'inscription au SNU a été imposée afin d'identifier de possibles problématiques peu visibles actuellement avec des jeunes volontaires.
- Mettre en œuvre une véritable stratégie post-séjour pour accompagner les jeunes, face à leurs problématiques (santé, insertion professionnelle, formation, etc...). Prévoir notamment, pendant le séjour, la présence des acteurs capables d'apporter des solutions aux divers problèmes.
- Ouvrir le SNU aux jeunes résidents non français.

Le pilotage et la gouvernance du dispositif

Le pilotage

- Mieux définir le rôle attendu des DRAJES afin de fluidifier les échanges entre les niveaux national et départemental et éviter les chevauchements de missions confiées aux différents niveaux territoriaux.

La gouvernance

- Rendre obligatoire la construction avec l'ensemble des acteurs concernés d'un « projet de territoire » qui permet de fixer de véritables lignes conductrices des séjours et d'associer les partenaires (associations et collectivités territoriales) et les jeunes (jeunes engagés au sein d'organisations de par leur expertise sur les sujets jeunesse ; jeunes ayant participé au dispositif les années passées pour bénéficier de leur retour d'expériences).

- Mettre en place des partenariats largement ouverts aux associations locales et aux collectivités territoriales dans le cadre des comités de pilotage régionaux et départementaux, comme indiqué dans le cahier des charges.
- Mettre en place un comité de pilotage national du SNU, impliquant des représentants des associations et des collectivités territoriales.
- Au-delà de la création d'une mission « référent départemental SNU » au sein des SDJES des DSDEN, mettre en place toute action pour faciliter les liens entre l'équipe de la SDJES et l'équipe projet opérationnelle et construire une « culture métier SNU ».

Les moyens du déploiement

Le cadre réglementaire

- Construire une cadre réglementaire robuste.

Les problématiques budgétaires

- Identifier des crédits d'investissement et lancer une stratégie sur les problématiques d'hébergement, passant par une campagne de construction ou de remise aux normes de bâtiments aptes à recevoir les séjours de cohésion et ouverts à l'accueil d'autres séjours collectifs (colonies de vacances, classe de découverte...).
- Mobiliser des crédits spécifiques pour soutenir les structures, notamment associatives, qui accueillent des jeunes en MIG ou supprimer les MIG.
- Déterminer une trajectoire progressive pour le budget de l'Agence du service civique, calquée sur les objectifs du SNU.
- Augmenter le budget lié au Service Civique pour le rendre accessible à tous les jeunes qui souhaitent le faire3.
- Transformer la phase 1 en phase d'instruction à la citoyenneté intégrée au parcours scolaire et en externat avec brassage inter-collèges pour limiter les coûts et assurer la mixité sociale.
- Transformer les phases 2 et 3 en phase d'engagement citoyen et afficher une cible de 80 % d'une classe d'âge engagée, dans le Service Civique en particulier, ou dans d'autres formes d'engagement conséquent (bénévolat associatif, corps en uniforme, mentorat, volontariat à l'international...).

Les ressources humaines

- Anticiper les difficultés administratives pour verser les salaires des encadrants dans un temps raisonnable afin de fidéliser les équipes d'une année sur l'autre et pour les professionnaliser.
- Engager une campagne massive de recrutement d'agents spécifiquement chargés du SNU, au sein des SDJES et DRAJES.
- Analyser l'expérimentation de la mise en œuvre du séjour de cohésion en juin et juillet 2022 à travers des délégations de service public.
- Maintenir un équilibre des cultures professionnelles (éducation nationale, éducation populaire, armée) au sein des centres SNU.
- Donner plus de temps de préparation et de formation aux équipes des centres afin de bien clarifier les rôles et missions de chaque niveau d'encadrement.

- Continuer à permettre une certaine marge de liberté dans la construction de l'organigramme des centres.
- Réfléchir (avec les jeunes et les intéressés) à une nouvelle dénomination des capitaines de compagnie et des tuteurs de maisonnée

Les modules du séjour de cohésion et leur contenu

- Systématiser une concertation, tant dans la préparation que dans la mise en œuvre, avec les acteurs de l'éducation populaire, et notamment les associations disposant d'outils et de savoir-faire non formels.
- Construire une meilleure évaluation des activités, intervenants, contenus et méthodes utilisées pendant les modules des séjours de cohésion.

L'articulation du SNU avec les autres dynamiques d'engagement

La relation entre SNU et EMC

- Repenser l'Enseignement moral et civique afin qu'il prenne en compte l'objectif de construction d'une société de l'engagement et qu'il intègre des temps d'activités pratiques d'éducation citoyenne dans le temps périscolaire ou extrascolaire.
- Repenser la phase 1 du SNU pour être davantage complémentaire avec l'EMC : en faire une phase d'instruction, intégrée au parcours scolaire avant 16 ans qui consisterait en semaines dédiées à la citoyenneté en internat (séjour) ou externat avec brassage inter-collèges pour garantir la mixité sociale.
- Faciliter l'engagement des jeunes dès leur plus jeune âge, soit au sein de l'Ecole, soit en dehors. Dans ce dernier cas, prévoir des dispositifs de valorisation de cet engagement dans le cadre scolaire.
- Lancer une enquête comparative portant sur l'engagement et l'éducation à la citoyenneté entre les volontaires du SNU ayant effectué leur séjour de cohésion et les autres jeunes du même âge.

L'articulation entre le SNU et le service civique (SC)

- Systématiser une information sur les autres dispositifs d'engagement en France et à l'international, et notamment le service civique, dans le cadre des réunions d'information SNU dans les lycées.
- Faire appliquer l'Article L312-15 du code de l'éducation qui stipule qu'une information systématique sur le service civique doit être effectuée par les EPLE dès la classe de 3ème.
- Instaurer de la même manière une obligation d'information sur le SC par le service public de l'emploi (pôle emploi et missions locales), étant entendu qu'il devra être précisé aux jeunes qu'il s'agit d'un dispositif d'engagement « formateur et tremplin vers l'emploi » et non d'un emploi ni d'un dispositif d'insertion en tant que tel.

- Abonder le budget du SC de manière croissante et régulière (+ 20 % par an environ), parallèlement à l'augmentation prévisible du budget du SNU.
- Pendant la 1ère phase du SNU, présenter systématiquement le Service Civique, en pair à pair par des jeunes en Service Civique.

L'articulation avec le BAFA

- Permettre aux jeunes de choisir entre le BAFA et le SNU en considérant que l'acquisition du BAFA vaut réalisation du SNU et en prenant en charge le coût de la formation BAFA.

L'articulation avec l'engagement bénévole

- Enquêter sur la manière dont l'engagement quotidien des jeunes est mis en valeur dans le cadre du séjour de cohésion.
- Dans l'hypothèse où il serait obligatoire, exonérer de SNU, les jeunes déjà engagés (pompiers volontaires, jeunes arbitres sportifs, bénévoles, etc...).
- Maintenir le lien avec les jeunes volontaires SNU pour mesurer à leur 25 ans leur « taux d'engagement » (volontariat et bénévolat).
- Lancer une enquête auprès des jeunes n'ayant pas effectué leur MIG pour identifier les raisons de ce désintérêt puis construire des mesures correctrices pour y remédier ou supprimer les MIG et les remplacer par une journée d'action citoyenne au moins, au cours des séjours de cohésion.
- Présence de stands « Je m'engage ! » au fil des 12 jours du séjour de cohésion qui renseigneront les jeunes sur la phase d'engagement et notamment sur le Service Civique (et la possibilité de s'y engager dès 16 ans) ; prévoir un stand par type d'engagement et des personnes capables d'informer et guider les jeunes en séjour de cohésion souhaitant s'engager « dès la rentrée ».

Tableau de suivi des recommandations des quatre premiers avis du COJ

**Suivi des recommandations du deuxième avis relatif au service national universel (SNU)
adopté par le COJ le 28 septembre 2018**

Synthèse des recommandations du deuxième avis	Analyse à partir des éléments des évaluations de l'INJEP et des bilans retex de la SDSNU	Commentaires SDSNU	Suites à donner
1- Nom du dispositif	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé : maintien du nom 	<ul style="list-style-type: none"> - Le gouvernement ne prévoit pas de changer le nom de cette politique publique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon de la recommandation
2- Universalité du dispositif 2.1 - Dispositif doit être inclusif	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé (50 jeunes en situation de handicap). Progrès à faire 	<ul style="list-style-type: none"> - L'universalité du dispositif reste un des enjeux majeurs du SNU. Pour éviter le désistement des publics les plus éloignés des dispositifs qui les concernent, les services académiques mettent tout en œuvre pour permettre aux volontaires d'aller jusqu'au bout du parcours d'inscription et d'être accompagnés jusqu'au départ. Le parcours sur la 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon

<p>2.3 - Accompagnement renforcé des publics spécifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'éléments d'évaluation connus 	<p>plateforme SNU a été revu dans le sens d'une plus grande simplification pour l'usager.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les modalités d'accueil des volontaires à besoins particuliers font l'objet d'une attention particulière à chaque session. Un effort d'outillage et de sensibilisation sur les solutions accessibles se poursuit particulièrement pour la prochaine édition du SNU. <p>Les encadrants sont sensibilisés à l'accompagnement des différents publics et aux problématiques sous-jacentes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien au regard de la diversité des situations de handicap possibles
<p>2.4 - Outils de compensation pour handicap</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Pas d'éléments d'évaluation connus 		<ul style="list-style-type: none"> - Maintien au regard de la diversité des situations de handicap possibles

<p>3- Obligatoire</p> <p>3.1 - Rattacher SNU à obligation d'instruction</p> <p>3.2 - Allier régime de sanction et suivi social pour réfractaires</p> <p>3.3 - Eviter dérogations pour garantir mixité</p> <p>3.4 - Phase 3 ne devra pas être obligatoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé : pas de loi SNU - Non pertinent : sur la base du volontariat - Non pertinent : sur la base du volontariat - Acquis 	<p>Ces points ne sont pas encore arbitrés à ce jour.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation
<p>4- Modalités de déploiement</p> <p>4.1 - Construire un dispositif d'évaluation scientifique et objectif pour préfiguration</p> <p>4.2 - Mise en place d'un comité scientifique et technique comportant des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Les différentes phases expérimentales relatives au déploiement du SNU sur l'ensemble du territoire font l'objet d'évaluations (Territoires (RETEX), INJEP, COJ, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé mais maintenir les évaluations - Maintien de la recommandation

4.3 - COJ = lieu de l'évaluation	- Réalisé		
4.4 - Déploiement sur 7 ans	- Absence de visibilité	- Mise en œuvre d'un collège d'associations réuni périodiquement	- Abandon
4.5 - Association des parties prenantes à la conception de la préfiguration	- Réalisé en partie mais manque de gouvernance partenariale	- La conception et les évolutions des modules prennent en compte les retours d'expériences des jeunes et des encadrants.	- Maintien de la recommandation
4.6 - Association des jeunes à la conception de certains modules de la phase 1	- Non réalisé. Ponctuellement dans qques centres		- Maintien de la recommandation
4.7 - Empreinte environnementale la plus faible possible	- Non évalué		- Maintien de la recommandation
5- Durée et temporalité des phases <u>Sur Phase 1 :</u> 5.1.1 - Limiter phase 1 à une semaine 5.1.2 - Caractère continu de la phase 1	- Non réalisé : préfiguration à 12 jours - Réalisé - Non réalisé	Des arbitrages sont en cours dans la perspective d'une montée en charge.	- Abandon des recommandations (se reporter aux scénarios proposés dans cet avis)

<p>5.1.3 - Phase 1 sur temps scolaire et Phase 2 hors temps scolaire</p> <p><u>Sur Phase 2 :</u></p> <p>5.2.1 - Mobilisation difficile du monde associatif</p> <p>5.2.2 - Réduire la durée à une semaine (24 h)</p> <p>5.2.3 - Privilégier forme discontinue</p> <p>5.2.4 - Dans l'environnement immédiat du jeune</p> <p><u>Sur Phase 3 :</u></p> <p>5.3.1 - Ne pas altérer les dispositifs de volontariat existants</p> <p>5.3.2 - Opposé à une définition maximale de la durée d'engagement</p> <p>5.3.3 - Prise en compte des formes d'engagement discontinues</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - En cours => à évaluer en fin de phase 2 		<ul style="list-style-type: none"> - Abandon des recommandations (se reporter aux scénarios proposés dans cet avis)
<p>6- Identification et valorisation des compétences</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé très partiellement (diplôme de fin) 	<ul style="list-style-type: none"> - Une activité sur les compétences est proposée au cours des séjours. Il s'agit de permettre aux jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé mais à poursuivre et amplifier

<p>6.1 - Doit se traduire par montée en qualification des jeunes</p> <p>6.2 - Aider à identifier et valoriser compétences acquises</p> <p>6.3 - Crédit d'outils de valorisation</p> <p>6.4 - Ne pas se limiter à des bonifications (indemnisation, crédits ECTS...)</p>		<p>d'identifier les compétences mises en œuvre dans le cadre des activités pour pouvoir les valoriser. Utilisation de l'outil Diagoriente.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La valorisation de la participation du jeune s'effectue notamment dans le cadre de Parcoursup. 	
<p>7- Contenu Phase 1</p> <p>7.1 - Pas d'enseignements formels</p> <p>7.2 - Expérience du débat, prise de parole</p> <p>7.3 - Prise de responsabilités</p> <p>7.4 - S'appuyer sur savoir-faire de l'éducation populaire</p> <p>7.5 - Apprentissage par l'action</p> <p>7.6 - Valoriser le collectif</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie - Réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - La pédagogie active est systématiquement recherchée. - En plus des activités de débats spécifiques, des temps de démocratie interne sont organisés. - Les jeunes participent activement au fonctionnement du centre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Réalisé - Réalisé - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation

<p>7.7 - Ne doit pas être un dispositif d'insertion</p> <p>7.8 - Etablir lien avec volet éducatif</p> <p><u>Sur Phase 1 :</u></p> <p>7.1.1 - Trois volets : Citoyenneté-engagement-DD</p> <p>Insertion sociale et professionnelle</p> <p>Sécurité-défense</p> <p>7.1.2 - Incrire phase 1 dans parcours d'insertion</p> <p>Illettrisme</p> <p>Accès aux droits</p> <p>Education santé-sexualité</p> <p>Connaissance administrations</p> <p>7.1.3 - Temps dédié à l'orientation</p> <p>7.1.4 - Activités culturelles</p> <p>7.1.5 - Information sur l'engagement</p> <p><u>Sur modules Phase 1 :</u></p> <p>7.m.1 - Créer socle commun + Modules à la carte selon besoin/choix des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé. - A évaluer. Améliorations à faire (modules). - Non réalisé : maintien de 7 thématiques - Bilans réalisés - Réalisé - Réalisé - Réalisé - Non réalisé - Réalisé en partie - Réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Le travail mené avec la DGS a permis de proposer des activités sur les thématiques santé-sexualité. - L'organisation d'un forum de l'engagement est privilégiée pour chaque séjour. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Abandon - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation
---	---	--	--

<p>7.m.2 - Apprentissage outil numérique + esprit critique</p> <p>7.m.3 - Participation des jeunes</p> <p>7.m.4 - Enjeux changement climatique</p> <p>7.m.5 - Formation aux droits</p> <p>7.m.6 - PSC 1</p> <p>7.m.7 - Discrimination + égalité</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé - Réalisé - Réalisé - Réalisé - Réalisé en partie 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une journée de la biodiversité. - Une formation aux gestes qui sauvent est intégrée à la journée de sécurité intérieure. - Les questions d'égalité femmes – hommes et de discriminations ont été renforcées dans la formation des encadrants et dans les activités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
			<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé
<u>Sur Phase 2 :</u>			
7.2.1 - Créer projets spécifiques pour phase 2	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Concernant la phase 2, le modèle n'évolue pas pour 2023. Certaines recommandations ne sont pas pertinentes puisque réalisées depuis le lancement du SNU : les volontaires choisissent leur mission. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
7.2.2 - Dépenses engagées doivent être supportées par Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 		<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
7.2.3 - Missions construites en tenant compte besoins et choix des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 		<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie car les missions ne sont pas construites en fonction des choix des jeunes, ils peuvent

			choisir parmi des missions déjà construites
7.2.4 - Liberté de choisir la mission 7.2.5 - Jeunes actifs dans projets plutôt qu'observateurs	- Réalisé en partie - Réalisé en partie	- La charte de la réserve civique exige que le volontaire soit actif durant sa mission.	- Réalisé - Réalisé
7.2.6 - Réalisation de projets collectifs accompagnés 7.2.7 - Instaurer temps de construction pendant phase 1	- Non réalisé - Non réalisé (difficilement réalisable)	-	- Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation -
8- Contenu Phase 3	- Lancement à partir de 2023 => à évaluer	Arbitrages en cours.	Ensemble des recommandations, maintenu

8.6 - Alerte sur risque de substitution à l'emploi			
9- Encadrement et formation <u>Sur Phase 1 :</u> 9.1.1 - Pas de jeunes en phase 3 pour encadrer ceux en phase 1 9.1.2 - Prévoir système d'incitation et de valorisation financière pour encadrants et formateurs 9.1.3 - Différencier encadrement vie quotidienne de l'animation des modules 9.1.4 - Encadrement doit être : - Formé - Professionnel - Apte à gérer la mixité 9.1.5 - Encadrement par professionnels de l'animation + militaires 9.1.6 - Animation modules par professionnels utilisant méthodes pédago actives 9.1.7 - Compétences certifiées (diplômes) 9.1.8 - Mettre en place formations	<ul style="list-style-type: none"> - Pas encore de jeunes en phase 3 - Réalisé - Réalisé - Réalisé en partie - Réalisé - Réalisé - Réalisé - Réalisé en partie 	<p>Arbitrages en cours</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Réalisé - Réalisé 	

<p>9.1.9 - Vérification honorabilité</p> <p><u>Sur Phase 2 :</u></p> <p>9.2.1 - Désigner un tuteur par jeune</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Réalisé 		
<p>10- Hébergement</p> <p>10.1 - Alerte sur capacités d'accueil des ACM pendant congés scolaires</p> <p>10.2 - Exigences réglementaires et de sécurité</p> <p>10.3 - Prise en compte de la mixité</p> <p>10.4 - Travail de sensibilisation des jeunes et des familles sur hébergement en collectivité</p> <p>10.5 - Pas d'hébergement et de mobilité pour phase 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - A expertiser - Réalisé - Réalisé - Réalisé - Problématique de la prise en charge des coûts de mobilité pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - SDSNU alertée sur les difficultés rencontrées dans les territoires. Pour y faire face, certaines régions ont bien développé le partenariat avec les collectivités régionales pour la mobilisation des EPLE. Par ailleurs, la SDSNU a publié les dates 2023 plus tôt qu'en 2022 pour mieux anticiper la publication des marchés 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation

<p>11- Administration du dispositif</p> <p>11.1 - Créer service administratif dédié</p> <p>11.2 - Services déconcentrés jeunesse : labellisation, agréments des structures, validation des missions, accréditation et formation des encadrants phase 1 et 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Réalisé 		
--	--	--	--

**Suivi des recommandations du troisième avis relatif au service national universel (SNU)
adopté par le COJ le 20 janvier 2020 (sur les MIG – extrait quatrième avis)**

Synthèse des recommandations du troisième avis	Analyse à partir des éléments des évaluations de l'INJEP et des bilans retex de la SDSNU	Commentaires SDSNU	Suites à donner
1. <u>Développer le sentiment de cohésion nationale</u>			
1.1 Mieux définir sentiment de « cohésion nationale » <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="233 806 871 917">- Définir avec l'aide de jeunes « ce qui fait cohésion » <li data-bbox="233 949 871 1092">- Créer de vraies rituels, dans les temps de vie, pour créer ce sentiment <li data-bbox="233 1124 871 1330">- Valoriser tout le monde, en insistant sur la tolérance et l'acceptation de l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="653 806 983 917">- Non réalisé <li data-bbox="653 949 983 1092">- Réalisé en partie <li data-bbox="653 1124 983 1330">- Réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1024 949 1394 1092">- L'emploi du temps est fait de façon à permettre de ritualiser différents temps. 	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1439 806 1731 917">- Maintien de la recommandation <li data-bbox="1439 949 1596 997">- Réalisé
1.2 Mieux construire la démocratie interne			

<ul style="list-style-type: none"> - Sanctuariser les temps de démocratie interne (élection délégués, construction du règlement intérieur, etc.). - Mieux former les encadrants sur ce sujet, notamment pour mieux accompagner les débats. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Ces points sont abordés systématiquement en formation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé
1.3 Repenser la cohésion dans la diversité <ul style="list-style-type: none"> - Ne pas confondre diversité avec uniformité (réserve sur l'uniforme). Favoriser la diversité des profils plutôt que de gommer les différences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - La communication durant la phase de recrutement des volontaires inclut la diversité des publics éligibles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé
1.4. Mieux former les équipes à l'enjeu de cohésion nationale <ul style="list-style-type: none"> - Former les équipes à la définition de ce qu'est une cohésion nationale, pour créer un référentiel et une culture commune. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - La formation aborde les objectifs assignés au SNU y compris la cohésion nationale 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé

2. Favoriser la mixité				
2.1 Mieux définir la notion de « mixité »	<ul style="list-style-type: none"> - Donner une définition stricte pour atteindre les objectifs ambitieux. - Ne pas considérer uniquement la dimension territoriale. Inclure la notion de mixité sociale, ethnique, culturelle, et de genre. - Inclure la CSP des parents dans l'algorithme d'affectation 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Non réalisé ? - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Lors de l'inscription, l'interface ne recueille aucune donnée « ethnique », ni aucune donnée relative à la situation socio-professionnelle des représentants légaux. - La mixité sociale est abordée au travers de la situation géographique, de la situation scolaire ou non scolaire, des données d'état-civil (sexe, âge). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Réalisé
2.2 Diversifier les canaux d'information	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser l'ensemble des acteurs de politiques de jeunesse pour que des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie ; en cours 	<ul style="list-style-type: none"> - La SDSNU travaille notamment avec la CNAF, le réseau IJ, le réseau des PSAD. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé pour les 3 recommandations

<p>hors études secondaires soient intégrés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer avec les jeunes les plus éloignés de l'Education Nationale sur l'opportunité, en revenant sur les éventuels obstacles qui les freineraient. - Intégrer plus de jeunes des QPV 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé - Réalisé en partie. 	<p>Travaux qui vont être étendus auprès de l'UNML. Ces partenariats visent à relayer l'information sur le SNU auprès de publics plus ciblés, d'autant plus que le séjour de cohésion peut constituer une solution de remédiation dans certains parcours spécifiques.</p>	
<p>2.3 Tenir compte des jeunes en apprentissage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à leur intégration, notamment en remédiant au problème de l'alignement de la phase 1 avec le temps de vacances. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - La participation des apprentis ne peut se faire que sur leurs congés, en accord avec leur organisme de formation et leur employeur, compte tenu des dispositions réglementaires. En l'état actuel de l'absence de reconnaissance d'un « droit au SNU » pour les apprentis, leur 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation

		participation au SNU doit être prévue mais ne peut être poussée au détriment des temps de repos auxquels les apprentis ont également droit.		
2.4 Evaluer l'impact sur les jeunes en situation de handicap	<ul style="list-style-type: none"> - Faire un retour spécifique sur les jeunes en situation de handicap qui ont participé. - Anticiper des mesures d'accompagnement, d'accessibilité et d'aménagement des contenus, en fonction des différents handicaps, en consultation avec les partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie - Non réalisé (Mal anticipé ; Difficultés pour handicap et jeunes décrocheurs) 	<ul style="list-style-type: none"> - Grâce à l'engagement des services académiques, des volontaires nécessitant des aménagements spécifiques, et parfois lourds, ont pu participer au SNU et en sont très satisfaits. - L'accompagnement se fait au cas par cas. La mise en place d'outils et de formation se renforce et doit permettre de gagner en inclusion durant le séjour de cohésion. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé pour les 2 recommandations
2.5 Mieux définir le coût économique et écologique de la mobilité territoriale				

<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser une mobilité territoriale régionale, et non nationale, pour diminuer les coûts de la mobilité. - Faire un bilan carbone des déplacements des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Ces impacts sont pris en compte et la SDSNU réfléchit à mieux utiliser le train. Néanmoins, la mobilité est également un enjeu fort de mixité, et la Ministre souhaite que le SNU soit aussi l'opportunité pour les jeunes de découvrir d'autres régions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
<p>2.6 Valoriser la mixité de genre</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'égalité H/F et veiller à ne pas reproduire les stéréotypes de genre - Former les encadrants sur les problématiques de santé et de violences sexuelles (guide Ministère). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Réalisé 		

<p>2.7 Rappeler les principes de laïcité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au respect de la laïcité, et rappeler ses grands principes, si nécessaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé 		
<p>2.8 Lever les freins à la mixité dans la phase 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à l'accessibilité à des MIG de qualité pour les jeunes éloignés (ruraux, QPV), en levant les freins possibles à l'accès (coût transport, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie 	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'existe pas de prise en charge des frais de transport pour les volontaires. Ils sont invités à réaliser leur MIG au plus près de chez eux et sont accompagnés par les référents des SDJES pour ce faire, malgré une offre territorialement encore insuffisante pour répondre à toutes les situations géographiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
<p>3. Développer une culture de l'engagement</p>			
<p>3.1 Mieux définir ce qu'est l'engagement</p>			

<ul style="list-style-type: none"> - Donner aux jeunes une info la plus complète sur la diversité des dispositifs d'engagements, notamment en vue possibles de la MIG 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé durant le forum de l'engagement et sur le compte SNU du volontaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé
<p>3.2 Mieux former, mieux informer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux former les encadrants sur l'engagement - Informer les jeunes grâce au retour d'expériences d'autres jeunes engagés, distribués des kits d'information, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Lors du forum de l'engagement, sont présentés des témoignages de jeunes ayant une expérience d'engagement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Réalisé
<p>3.3 Redéfinir les objectifs de la phase 2</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de cohérence entre la phase 1 et la phase 2, notamment en raison de la différence géographique (risque de désillusion). 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé, afin de conjuguer la double finalité : garantir la mixité territoriale, gage de cohésion nationale, et favoriser un engagement au plus près de son territoire de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Abandon

<ul style="list-style-type: none"> - Inquiétude sur la capacité des territoires à offrir un nombre de MIG nécessaire - Inquiétude quant au volume horaire des MIG jugé trop important (risque d'abandon, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Constat maintenu - A analyser 	<ul style="list-style-type: none"> - L'offre de MIG est effectivement insuffisante sur certains territoires, malgré l'investissement des équipes académiques auprès des partenaires territoriaux. - L'abandon en cours de mission est peu documenté. Pour les désistements motivés, un désintérêt pour le SNU ou l'articulation entre les différentes obligations et engagements des volontaires apparaissent prédominants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation
3.4 Donner une liberté de choix de mission de phase 2	<ul style="list-style-type: none"> - L'engagement est un choix volontaire, il faut laisser au jeune la 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie Moins d'opportunités sur certains territoires, 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation

liberté de choisir leur MIG	et effort collectif à faire		
3.5 Vers une fusion des phases 1 et 2 ? - Regrouper les deux phases permettrait d'avoir de pallier aux risques pointés dans cette partie 3	- Réalisé en partie dans un centre : renouvellement ?	- Relève d'un arbitrage	- Abandon : se reporter aux scénarios de cet avis
3.6 Des alertes sur la phase 3 - Inquiétude quant à la capacité financière de l'Etat. Le SNU ne doit pas se faire au détriment du financement d'autres structures d'engagement (associations, service civique).		- Recommandation non pertinente. La phase 3 ne se substitue pas aux autres dispositifs d'engagement mais se réalise dans les conditions offertes par les structures impliquées dans les dispositifs de volontariat.	- Abandon au regard du PLF qui intègre augmentation du SNU sans baisse des autres enveloppes jeunesse (service civique notamment)
4. Offrir un contenu répondant aux aspirations des jeunes			
4.1 Une mise en cohérence nécessaire			

<ul style="list-style-type: none"> - Mieux thématiser les séjours de phase 1, et mettre en cohérence les modules autour d'une thématique transversale majeure. - Mettre en cohérence les modules avec les formations formelles du cadre scolaire, pour éviter les répétitions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie Transversalité à améliorer encore. - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en place de thématiques et d'activités transversales sont recherchées. - Les différents RETEX permettent de faire évoluer les modules afin d'éviter les redites avec le scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation 	
4.2 Mieux cadrer tout en laissant des marges de manœuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une lettre de cadrage plus précise sur les objectifs et les contenus du SNU pour mieux cadrer la phase 1. - Laisser une latitude aux territoires pour que chacun puisse s'appuyer sur les atouts qu'il a sa disposition. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Réalisé en partie car « projet de territoire » pas réalisé par tous. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des projets territoriaux sont mis en place prenant en compte le tissu associatif local. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation

<ul style="list-style-type: none"> - Concerter sur les 7 thématiques définies unilatéralement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 		<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
<p>4.3 Alléger le planning</p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconsidérer le planning global, pour permettre aux jeunes de se reposer, et mettre en avant d'autres moments jugés par le COJ fondamentaux (comme les temps de démocratie interne). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé mais pourrait être encore allégé (pour 54% jeunes). 	<ul style="list-style-type: none"> - La réflexion, en cours, avec les différents partenaires sur la transversalité des activités doit permettre d'alléger les emplois du temps. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
<p>4.4 Rendre les jeunes acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire, au moins un module, avec les jeunes, pour qu'ils deviennent de véritables acteurs du séjour. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé dans certains centres où des journées d'actions collectives préparées par les volontaires sont proposées. Des arbitrages sont en cours concernant la généralisation de cette pratique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
<p>4.5 Faire de la vie quotidienne un temps d'apprentissage</p>			

<ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les jeunes engagés, bénévoles, ou SC pour partager des moments avec les jeunes en SNU, et faciliter la transition entre la phase 1 et 3. 	<ul style="list-style-type: none"> Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> Mis en place dans le cadre de la journée dédiée à l'engagement. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé
<p>4.6 Quelques thématiques à retravailler</p> <ul style="list-style-type: none"> Repenser certaines thématiques qui ne semblent pas assez développées, ou qui ne répondent pas aux attentes des jeunes (Développement durable, culture, éducation aux médias notamment). 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé pour certaines 	<ul style="list-style-type: none"> Les différents RETEX sont pris en compte pour faire évoluer les activités proposées. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la recommandation
<p>4.7 Assurer un suivi des jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir un suivi, par les services concernés, aux jeunes pour qui on a pu repérer des difficultés lors du séjour (addiction, santé, décrochage, etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> En cours 	<ul style="list-style-type: none"> Maintien de la recommandation

<ul style="list-style-type: none"> - Mieux former les encadrants aux résolutions de situation de crise. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 		<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
4.8 Former les encadrants aux pédagogies actives	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux former les encadrants à la pédagogie active, et leur proposer des outils. Mobiliser les associations expertes sur la question. - Faire des plages plus longues pour les modules (minimum 2h). 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé pour intervenants extérieurs. - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Mis en œuvre dans le cadre de la formation. - La durée des modules est variable en fonction des activités proposées et de la capacité des jeunes à se mobiliser.
4.9 Reconnaître les intervenants	<ul style="list-style-type: none"> - Faire en sorte que les intervenants extérieurs soient plus intégrés à la création des modules, et faire une évaluation des interventions pour mieux les adapter. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie (différences selon les centres) 	<ul style="list-style-type: none"> - L'intégration des intervenants dans les journées de préparation et de formation des équipes est une recommandation nationale.

Suivi des recommandations du quatrième avis relatif au service national universel (SNU) adopté par le COJ le 12 mars 2021			
Synthèse des recommandations du quatrième avis	Analyse à partir des éléments des évaluations de l'INJEP et des bilans retex de la SDSNU	Commentaires SDSNU	Suites à donner
<p>1. Une phase 2 heurtée par la crise sanitaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Anticiper le fait que la crise sanitaire pourrait durer en 2021 et au-delà pour repenser le contour des missions en donnant davantage de flexibilité dans leur durée et leur contour. - Pendant la phase 1, lors des actions d'information et de sensibilisation, systématiser la communication par les pairs en mettant en place des rencontres entre jeunes de la cohorte de l'année précédente ayant effectué leur MIG et jeunes en phase 1. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé : caduque - Réalisé partiellement (quelques centres) 	<ul style="list-style-type: none"> - La participation de volontaires pouvant témoigner de leur engagement au SNU est en voie de généralisation au cours des réunions d'information, compte tenu de l'impact du « pair à pair » auprès des publics les plus éloignés des 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation jusqu'à la généralisation de l'action

		informations les concernant	
2. Un manque de données	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir un travail d'enquête qualitatif pour avoir un panorama complet des MIG, de l'organisation générale de la phase 2, du rôle des structures et des services déconcentrés de l'Etat chargés de la jeunesse ainsi que de l'impact des missions sur les jeunes. - Evaluer les compétences, connaissances, appréciations acquises par les jeunes en matière de culture de l'engagement et sens de l'intérêt général. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - L'INJEP poursuit actuellement son exploration de la phase 2 : les résultats des différentes études conduites nourriront les besoins de données qualitatives nécessaires au pilotage de cet axe fort de l'actuel SNU. - Maintien de la recommandation jusqu'à publication de l'enquête - Maintien de la recommandation
3. Des MIG correspondant aux choix des jeunes			

<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser de manière constante les partenaires afin qu'ils proposent des MIG tout au long de l'année. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie 	<ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation des partenaires est constante, tant au niveau territorial que national. La réponse dépend de la saisonnalité de certaines missions et des ressources humaines disponibles au sein des structures pour permettre une offre continue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
<ul style="list-style-type: none"> - Imaginer avec les partenaires des missions génériques (« clefs en main ») qui pourraient être ensuite proposées aux structures d'accueil. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie 	<ul style="list-style-type: none"> - Différents référentiels (sport, santé, MIG en collectivité, etc.) sont élaborés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
<ul style="list-style-type: none"> - Créer un véritable parcours reliant les deux phases avec une phase 1 déclinée autour d'un tronc commun et de modules en lien avec la MIG dans laquelle le jeunes s'engagera par la suite. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé. 	<ul style="list-style-type: none"> - Le volontaire perçoit cette continuité autour de l'objectif de découverte de l'engagement entre le séjour de cohésion qui est l'occasion de découvrir les formes d'engagement et, très souvent, de participer à 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé

			<p>une action collective, et la MIG elle-même, à laquelle le volontaire se prépare à travers la plateforme et les contacts qu'il peut avoir avec son référent phase 2.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> - S'appuyer sur l'expérience des collectivités territoriales ayant proposé des MIG pour donner à voir les missions proposées et les valoriser auprès des jeunes, notamment au cours de la phase 1. - Accompagner les collectivités territoriales qui souhaitent se lancer dans l'accueil de jeunes en MIG, dans la définition de leurs missions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé - Réalisé en partie 	<ul style="list-style-type: none"> - La mise en œuvre de cette recommandation est en cours de déploiement via la proposition d'outils destinés à l'organisation du forum de l'Engagement. - Cet accompagnement est réalisé par les référents phase 2. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Réalisé 	
4. Des jeunes satisfaits de leur MIG				

<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les clefs de réussite qui ont permis aux missions de répondre aux attentes des jeunes lorsque la mission ne correspondait pas à leur choix pour les transformer en critère de labellisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - La labellisation des missions ne figure pas dans les arbitrages pris. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
<ul style="list-style-type: none"> 5. Mieux définir le terme « engagement » - Sensibiliser les futurs participants dès leur plus jeune âge sur l'engagement sous toutes ses formes. Dans ce cadre, au collège, mobiliser notamment le temps d'enseignement moral et civique (EMC). 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Non arbitré à ce stade 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
<ul style="list-style-type: none"> 6. Durée des MIG - Faire évoluer la durée des MIG selon le type de mission et la structure d'accueil et en fonction de son déroulement de manière perlée ou consécutive. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Sont en cours d'expérimentations territoriales des modalités d'aménagement du déroulement la MIG afin d'y inclure, selon les besoins identifiés, un temps de préparation, ainsi qu'un temps de 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation

		restitution pour le volontaire.	
7. Valoriser l'expérience			
<ul style="list-style-type: none"> - Rendre obligatoire la mise en place d'une journée pour les jeunes ayant terminé leur MIG pour les accompagner à identifier et valoriser les compétences acquises. - S'appuyer sur les associations de jeunesse et d'éducation populaire pour réaliser cette journée, celles-ci ayant les outils pédagogiques pour mener ces temps. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé - Non réalisé - Non réalisé - Réalisé phase 1 - Non réalisé phase 2 	<ul style="list-style-type: none"> - Cet objectif de valorisation et de reconnaissance des compétences transversales acquises pendant la MIG est en cours de conception - Cette piste est effectivement envisagée compte tenu de l'expertise et de l'expérience des partenaires, particulièrement des mouvements JEP en la matière. - Non arbitré. - Cette remise d'attestation pour la phase 2 est de plus en 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation pour phase 2

<p>qui inscrive et reconnaissse d'une façon nationale et officielle l'engagement du jeune.</p>		<p>plus développée par les SDJES en lien avec les préfets. L'opportunité de leur mise en place, notamment dans le cadre de cérémonies citoyennes, est laissée à l'appréciation des services académiques.</p>	
<p>8. Identifier des MIG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter la possibilité pour les jeunes de trouver eux-mêmes leur mission aux seuls critères édictés dans le cahier des charges. - Dans le cas où il serait souhaité de développer la recherche des missions directement par les jeunes, assurer un contrôle en amont du contenu et de l'encadrement des MIG. - Pour anticiper la montée en charge des MIG, favoriser leur développement et leur coordination, en associant les acteurs de l'intermédiation qui disposent 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Non réalisé - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Aucune mission n'est validée sans la vérification que doit opérer le référent phase 2 et ce, quelle que soit l'origine de la MIG. - Recommandation en cours de mise en œuvre sous la forme d'expérimentations locales, compte tenu des ressources disponibles. Cette 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Maintien de la recommandation

<p>déjà d'outils et de canaux liés au service civique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La culture de l'engagement républicain reposant aussi sur le service civique et son déploiement, il conviendrait de réfléchir aux liens structurels et fonctionnels de tous les acteurs nationaux de l'engagement afin de mutualiser et d'optimiser cette politique publique. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 	<p>articulation est pensée depuis la mise en place du SNU.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cette recommandation est particulièrement pertinente compte tenu de la place et de l'expertise des acteurs nationaux dans les différents dispositifs d'engagement. Actuellement, l'objectif poursuivi est de renforcer, en cours de séjour de cohésion et sur la plateforme SNU, l'information sur les différentes formes d'engagement tant auprès des volontaires que des encadrants. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
<p>9. Les types de MIG</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une typologie des missions présentant leurs principales caractéristiques. - Diversifier les types de mission pour attirer des volontaires aux profils variés 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé en partie (pour certaines thématiques) - Réalisé 		<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation

<ul style="list-style-type: none"> - Etudier la possibilité de construire des MIG à l'international, adossées aux dispositifs JSI et VVSI du MEAE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisable pour l'instant 		<ul style="list-style-type: none"> - Abandon de la recommandation
<ul style="list-style-type: none"> 10. L'enjeu de l'individualisation de la MIG - Donner davantage de flexibilité aux acteurs proposant des MIG pour construire des missions répondant à la fois aux exigences d'individualisation et de massification du SNU. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé 		
<ul style="list-style-type: none"> 11. Le rôle des jeunes : observation vs action - Rendre obligatoire des temps de mise en action des jeunes pendant leur mission. - Mettre en œuvre un programme de visites sur site inscrit dans le Programme d'inspection et de contrôle des services de l'Etat chargé du SNU pour accompagner les structures dans la mise en œuvre de la mission. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisé - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle des MIG se fait en amont de la validation de la mission. Les référents phase 2 sont pour l'heure davantage engagés dans une démarche 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation

<ul style="list-style-type: none"> - Produire un bilan d'engagement synthétique en fin de mission, permettant d'évaluer le caractère mobilisateur de la mission et la place du jeune dans la structure d'accueil. - Lancer une enquête sur les projets pilotés par les jeunes, auprès d'eux et des structures les ayant accompagnés. - Analyser le rôle des jeunes selon le type de mission. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé - Non réalisé - Non réalisé 	<p>d'accompagnement que de contrôle.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un travail est actuellement engagé pour identifier les compétences transversales que les volontaires déploient en MIG. - La recommandation tout à fait pertinente n'est actuellement pas envisageable compte tenu des ressources disponibles. - Idem. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation
<p>13. Place des partenaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des crédits pour soutenir, en amont, la construction des missions par les structures d'accueil. - Accompagner les collectivités territoriales, notamment les plus petites, dans la création de missions. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé - Non réalisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Non arbitré - Référentiels et accompagnement des référents phase 2. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Maintien de la recommandation

<ul style="list-style-type: none"> - Mieux intégrer les structures engagées dans le SNU dans la gouvernance du dispositif au niveau national et local. - Simplifier la gouvernance locale en clarifiant le programme national obligatoire et les contenus spécifiques en donnant une place mieux définie aux partenaires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Non systématisé - Réalisé en partie sur les contenus - Non réalisé pour gouvernance 		<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation - Maintien des recommandations
14. Le coût des MIG	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 		<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation
15. Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> - Non réalisé 		<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation

d'identifier les mutualisations possibles dans l'encadrement.			
<p>Conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afin d'analyser réellement l'impact du SNU sur le désir d'engagement des jeunes, réaliser une évaluation à l'issue de la MIG sur la découverte de l'engagement et de l'intérêt général et assurer un suivi de cohorte sur plusieurs années, en comparant avec des jeunes n'ayant pas bénéficié du SNU. 	<ul style="list-style-type: none"> - En cours par INJEP 	<ul style="list-style-type: none"> - Une étude longitudinale est en cours de réalisation par l'INJEP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Maintien de la recommandation jusqu'à la diffusion de l'enquête

Présentation :

**« Enseignements de l'évaluation des séjours de cohésion de 2021 » -
Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire**

Enseignements de l'évaluation des séjours de cohésion de 2021

COJ - SNU

01/04/2022

- Anne-Sophie Cousteaux, INJEP
- Samuel James, INJEP

■ PLAN DE LA PRÉSENTATION

- Les objectifs de l'évaluation
- Le dispositif d'évaluation 2021
- L'expérience des jeunes
- Les conditions de mise en œuvre
 - Gouvernance et projet de territoire
 - Management et gestion des ressources humaines
 - Gestion opérationnelle des sites
 - Choix pédagogiques
- Les liens avec la MIG
- Le dispositif d'évaluation 2022

■ LES OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION

Dès 2019, l'INJEP a été mandaté pour réaliser l'évaluation du Service national universel.

L'évaluation de la préfiguration en 2019-2020, puis du déploiement en 2021, se concentre sur les **conditions de mise en œuvre et la réception par les acteurs** afin de dégager des **pistes d'amélioration** du dispositif en vue de sa montée en charge.

Le recul temporel n'est pas encore suffisant pour mesurer les effets du SNU sur la cohésion nationale, l'engagement et l'insertion des jeunes.

LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Enquête statistique de fin de séjour	1800 jeunes (14 sites)		3800 jeunes (54 sites)				
Enquête de terrain pendant les séjours	14 sites		12 sites				
Enquête sur les missions d'intérêt général		1500 jeunes					
Suivi d'une cohorte			100 jeunes				

■ PRÉCAUTIONS MÉTHODOLOGIQUES

- Tant que le SNU n'est pas généralisé, la participation provient d'une **démarche volontaire**, que ce soit du jeune ou de sa famille. Le profil des jeunes volontaires est différent du profil des jeunes de 15-17 ans.
- La **crise sanitaire** a entraîné l'annulation des séjours de cohésion en 2020 et le report de certaines missions d'intérêt général. En 2021, ce contexte a pesé sur la préparation des séjours (qui ont été confirmés tardivement) et sur la mise en œuvre des séjours (intégrant un protocole sanitaire contraignant).
- Ces circonstances limitent l'extrapolation des résultats dans la perspective d'un SNU rendu obligatoire.

L'EXPÉRIENCE DES JEUNES

Les caractéristiques socio-démographiques des jeunes s'avèrent comparables entre 2019 et 2021 :

- Un peu plus de filles (56 %) que de garçons
- 4 % de jeunes vivant en QPV (contre 8% selon l'INSEE)
- 4 % de jeunes en situation de handicap
- Sous-représentation des enfants d'ouvriers (18 % contre 30 %)
- Surreprésentation des enfants de « corps en uniforme » : 10% a un parent qui travaille et 37% qui a déjà travaillé dans l'armée, la police ou la gendarmerie.
- Sous-représentation des filières professionnelles (11% contre 33%)

POURQUOI LES JEUNES VIENNENT-ILS FAIRE LE SNU ?

- Ils viennent d'abord pour le séjour de cohésion (7 jeunes sur 10)
- Motivations principales : rencontrer des nouvelles personnes, faire du sport et être dans un cadre militaire (6 sur 10).

« Quand on regarde la présentation du SNU, on voit surtout l'armée, moi je pensais qu'il n'y aurait que les militaires dans les encadrants ! »

- Pour autant, ils ne savent pas toujours exactement ce qu'ils vont trouver lors du séjour

« La présentation du SNU m'a beaucoup plu. Elle parlait de la notion d'engagement. Ça m'a intéressé même si je ne sais toujours pas franchement de quel engagement il s'agit... »

QUE VIVENT LES JEUNES LORS DES SÉJOURS DE COHÉSION ?

- Satisfaction confirmée : 9 participants sur 10 se déclarent satisfaits ou très satisfaits du séjour de cohésion.
- Forte adhésion à l'esprit du SNU : 76 % estiment en 2021 qu'un SNU obligatoire serait utile à la société (84% en 2019).
- Les modules sport et défense sont plébiscités.
- Les rites républicains et les temps de démocratie interne sont très appréciés par les jeunes

« Moi j'adore la démocratie interne le soir parce que c'est un temps pour nous, on parle de tout et c'est nous qui décidons du programme. On nous demande notre avis et ça j'aime bien. »

- Interrogés sur les éléments d'organisation et de conditions d'hébergement du SNU devant être améliorés, 54 % des jeunes citent l'emploi du temps, l'organisation des journées.

« C'est plutôt dense, il y a des journées où on est tout le temps en classe et, le week-end, tout le temps dehors. [...] Tout le monde est fatigué, on se lève tôt le matin, on est souvent endormis l'après-midi. »
- Pour 88 % des participants, l'uniforme est important pour la cohésion du groupe, mais 41 % jugent que la tenue commune devrait être améliorée (nombre insuffisant, adaptation à la taille et à la météo).
- Des interventions qui font « doublons » et qui, pour certaines, sont conçues sur un format encore trop proche du cadre scolaire

QUEL VÉCU POUR LES « NON VOLONTAIRES » ?

- 1 participant sur 10 déclare que le SNU lui a été imposé, en général par sa famille.
- Globalement satisfaits du séjour (7/10), mais 1/5 se déclare insatisfait (vs 1/20 des autres jeunes)
- Un moindre engouement général pour les activités, y compris pour le sport et le module défense et sécurité
- Vie pendant le séjour : éloignement, organisation, discipline moins faciles à vivre
- Moins d'importance accordée aux symboles et valeurs du SNU pendant le séjour (cérémonies, uniforme, lever des couleurs et Marseillaise, etc.)
- ... et pour la suite : 61% réticents à faire une MIG, 54 % pensent que la généralisation serait utile à la société

LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES SÉJOURS DE COHÉSION

- **Une gouvernance renouvelée en 2021** : le pilotage IA-DASEN et SDJES a été effectif, mais l'introduction d'un échelon régional a introduit des frottements et des chevauchements, grevant la réactivité
 - **Des équipes projet départementales, clefs de voute**, chevilles ouvrières et bases arrières indispensables du Service national universel sur les territoires
 - **Une mixité des cultures professionnelles garantie au sein des équipes de direction**, mais une moindre représentation de l'institution militaire (dans la gouvernance et l'encadrement) sur certains territoires
-  **Équilibre des cultures professionnelles**

- **Des projets de territoire moins formalisés qu'en 2019**, pourtant essentiels pour construire une identité commune et un séjour cohérent
 - 💡 Projet de territoire comme ligne conductrice du séjour. A partager largement.
- **Des séjours mis en place et en œuvre grâce au sur-engagement des équipes projets départementales et des directeurs de centre (non viable pour la montée en charge)**
 - 💡 Tandem équipe de direction / équipe projet
- **Un cadrage national et des ressources partagées indispensables mais pas toujours mobilisés, des solutions centralisées à trouver**

LE MANAGEMENT ET LA GRH (1)

- **Un engagement, une volonté, un investissement hors du commun des équipes de direction et des encadrants**, qui a compensé le manque d'anticipation et les difficultés



Dialogue régulier au sein des équipes d'encadrement

- **Sur les sites préfigurateurs, la préparation comme la mise en oeuvre se sont faites de manière plus sereine** : la capitalisation des premiers séjours a été une force, et le réengagement d'une partie des équipes un réel atout.



Continuité des équipes de direction

- **Un enjeu toujours fort autour du recrutement** (soumis à concurrence, encore trop basé sur le réseau et faiblement anticipé - à l'exception du recrutement des directeurs de centres)



Mobilisation des fichiers BAFA

LE MANAGEMENT ET LA GRH (2)

- **De nouvelles fonctions de soutien (référent sanitaire, référent « sport et cohésion » et « intendant ») qui ont trouvé leur place et indispensables au bon fonctionnement des séjours (fonction d'intendance à renforcer)**
 **Tuteurs « volants »**
- **Un cadre administratif et financier, qui n'a pas permis une gestion sécurisée et équitable des contrats, des salaires et des congés**
- **Des difficultés quant à la mise à disposition de certains personnels, en particulier des référents sanitaires**
- **Une meilleure prise en compte des enjeux de formation des équipes, mais la formation doit être davantage consacrée à l'appropriation du projet et des rôles et responsabilités de chacun (qu'à la préparation du séjour)**

- **Des sites globalement adaptés** à l'organisation du séjour de cohésion (importance du site unique)
 -  Lieu-ressource pour la direction et l'équipe encadrante
- **Des difficultés logistiques à anticiper (transport, cohabitation, laverie, dépenses courantes...),** malgré des améliorations notables
 -  Formule « tout compris » pour limiter les difficultés logistiques
- **Des améliorations sur la prise en charge des enjeux sanitaires et sociaux,** mais le besoin persistant de protocoles clarifiés
 -  Investissement du référent sanitaire sur le contenu pédagogique
- **Des règles de vie (y compris sur les cigarettes et le téléphone) et l'uniforme bien acceptés** par les jeunes, moins par les « non volontaires »
- **Des plannings changeants** et parfois insuffisamment communiqués aux encadrants/jeunes

■ LES CHOIX PÉDAGOGIQUES (1)

- **Un guide pratique des contenus du séjour de cohésion jugé indispensable**, suffisamment précis et ouvert par les chefs de projet et équipes de direction.
- **Des plannings allégés** offrant davantage de temps libre aux jeunes
 **Flexibilité dans l'emploi du temps**
- **Une place des activités physiques, sportives et de cohésion renforcée**
- **Des thématiques obligatoires investies, des consignes globalement respectées**, des programmes variés, des pédagogies actives
 **Mise en valeur du patrimoine local en dehors des sentiers touristiques**
- **Des rites républicains et les temps de démocratie interne très appréciés** par les jeunes et les encadrants
 **Conseils de compagnie animés par les encadrants**

■ LES CHOIX PÉDAGOGIQUES (2)

- Des partenaires clés sur les territoires (relevant des trois cultures professionnelles) mobilisés et dispensant des interventions le plus souvent pertinentes, efficaces, dans l'esprit du SNU
- Contrairement aux recommandations, par souci de simplification et d'efficacité, des jeunes qui ont nettement moins participé à la gestion de la vie quotidienne des maisonnées qu'en 2019.
- Des capitaines et tuteurs insuffisamment informés du programme pour pouvoir participer activement aux activités
- Une progressivité et une cohérence parfois questionnables
- Une jonction vers la mission d'intérêt général quasi-absente

QUELS LIENS AVEC LES MIG ?

- Au cours du séjour de cohésion, **trois quarts des jeunes se déclarent enthousiastes à l'idée de réaliser leur mission d'intérêt général.**
- Cette deuxième phase leur apparaît cependant **encore lointaine et peu anticipée**, sauf pour certains jeunes se projetant dans une carrière dans un corps en uniforme.
- **Une jonction vers la mission d'intérêt général quasi-absente** : Les programmes ont fait peu de place aux missions d'intérêt général, ne permettant pas toujours aux jeunes d'avancer dans leur réflexion et aux encadrants de les accompagner.

 **Journée "mini-MIG" avec des partenaires faisant découvrir leur métier et leur champ d'intervention**

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE MIG EN 2020



SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)
Sous l'uniforme ou en association : deux manières de s'engager dans les missions d'intérêt général

N° 41 • Novembre 2020

Les résultats de l'enquête sur les missions d'intérêt général (MIG) du SNU réalisée par l'INJEP montrent que la majorité des jeunes volontaires ont obtenu les missions qu'ils souhaitaient réaliser, malgré un manque de place dans certains domaines. Ils sont très satisfaits de leur expérience et y ont eu majoritairement un rôle actif, même si les MIG proposées par les « corps en uniforme » (police, armée, sapeurs-pompiers) offrent plutôt un rôle d'observation et d'apprentissage. Dans la majorité des cas, les jeunes ont gardé des contacts avec d'anciens volontaires après les séjours de cohésion. La mixité parfois rencontrée au cours des séjours ou des missions est moins entendue par les jeunes en termes de brassage social que de mixité territoriale ou de différences de centres d'intérêt.

enquête par questionnaire pour interroger les volontaires sur cette deuxième phase [encadré « Méthode », p. 3]. A la fin de l'été 2020, la moitié des volontaires du SNU avaient déjà réalisé ou étaient en train d'effectuer leur MIG. Ils portent de manière générale un regard positif sur cette expérience. Une majorité d'entre eux a eu le sentiment de vivre une expérience de mixité sociale, qu'ils caractérisent d'abord par des différences liées aux territoires ou aux centres d'intérêt. Pour une partie des jeunes, l'engagement est plutôt orienté vers les métiers des « corps en uniforme », d'autres l'envisionnent plus à travers la vie associative.

À la fin de l'été 2020, 51 % des volontaires interrogés avaient terminé leur mission ; 11 % étaient en train de l'effectuer, 11 % en avaient commencé une ou à l'avortement (presque toujours à cause de la crise sanitaire), et enfin 36 % ne l'avaient pas encore commencé. Parmi ces derniers, la plupart (76 %) n'avait pas encore de mission attribuée fin août-début septembre, sachant qu'un certain nombre de missions initialement prévues ont dû être annulées à cause de la crise sanitaire.

Les missions qui ont eu lieu se sont déroulées dans différents types d'organismes. Les « corps en uniforme » sont les types d'organismes les plus fréquents : l'armée (24 %), la police et la gendarmerie (11 %), puis les pompiers (9 %), soit 44 % au total. Après ces organismes, les associations accueillent 36 % des missions, dont 9 %

Quentin Francou,
Samuel James,
chargés d'études, INJEP

Si les séjours de cohésion de l'année 2020 ont été annulés en raison de la situation sanitaire, une partie de la première cohorte des volontaires du Service national universel (SNU) a effectué la mission d'intérêt général (MIG) prévue comme deuxième étape du dispositif. Conçue comme un service rendu à la nation, la MIG vise à développer une « culture de l'engagement », ainsi qu'à renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes. Elle peut s'effectuer auprès d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un « corps en uniforme » ou d'un autre service de l'Etat [encadré « Références », p. 4]. L'INJEP, missionnée pour évaluer l'ensemble de la préfiguration du SNU, a consacré une nouvelle

- Les 2/3 des volontaires ont réalisé (ou commencé) une MIG.
- 24 % des MIG réalisées dans l'armée, 11 % en police ou gendarmerie, 9 % pompiers => 44 % des missions dans les « corps en uniformes ».
- 36 % en association (9 % en club sportif)
- 63 % des MIG dans organisme ou domaine qui convient tout à fait aux attentes des volontaires, 28 % correspondent en partie, 9 % ne correspondent pas du tout
- 96 % des volontaires se disent satisfaits de leur MIG

LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION EN 2022

Sur les séjours de cohésions 2022

- Une **enquête qualitative** reposant sur des entretiens et des observations lors de **3 séjours de cohésion de février 2022** ;
- Une enquête quantitative par **questionnaire auprès des jeunes lors des séjours de cohésion de juin/juillet 2022** afin de décrire les volontaires et leur ressenti du séjour de cohésion.

Sur les missions d'intérêt général 2021/2022

- Une enquête quantitative par questionnaire auprès des jeunes, un an après le séjour de cohésion afin de décrire les missions d'intérêt général ;
- Une enquête qualitative sur la cohorte de 100 jeunes; avec un focus sur la réalisation de leurs MIG en 2022.

FOCUS SUR L'ÉVALUATION DES SÉJOURS DE COHÉSION DE FÉVRIER 2022

Observer la mise en œuvre d'un séjour de cohésion pendant une période inédite (vacances d'hiver, temps scolaire)

- Est-ce que la mise en œuvre d'un séjour de cohésion en hiver a un impact sur son organisation ?
- Le séjour de cohésion se déroule en partie sur le temps scolaire pour les zones B et C. Quels sont les effets observés ?
- L'encadrement correspond-il au triptyque souhaité ? Existe-t-il des difficultés spécifiques à recruter des encadrants sur cette période (tuteur, personnel soignant...) ?
- Prolongement de questionnements issus des précédentes évaluations.

Rapport à paraître en juin 2022

MERCI DE VOTRE ATTENTION



EVALUATION

INJEP
analyses & synthèses

DÉPLOIEMENT DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL EN 2021

Satisfaction confirmée des jeunes volontaires

Les premiers résultats de l'évaluation du déploiement du Service national universel (SNU) menée par l'INJEP confirment les constats dressés sur les premiers volontaires en 2019. Les profils et les motivations des jeunes participant au séjour de cohésion sont similaires. Les participants sont largement satisfaits de leur séjour, malgré des éléments restant à améliorer. Ils adhèrent globalement au dispositif et aux objectifs du SNU. Cependant, 10 % des jeunes considèrent que le SNU leur a été imposé, en général par leur famille. Ils sont alors moins satisfaits de leur séjour et moins convaincus par le dispositif. Ces nuances sont à prendre en compte dans le cadre de la généralisation du SNU sous une forme obligatoire.

Samuel Jancet,
chargé d'études et d'évaluations, INJEP

Antoine Marais,
chef de la mission
Enquête, données et études statistiques (EDDES), INJEP

Anne-Sophie Courteau,
chef de la mission
Expérimentation et évaluation des politiques publiques (EEPP), INJEP



INJEP NOTES & RAPPORTS **RAPPORT D'ÉTUDE**

• Janvier 2022
• INJEP-2020/02

Déploiement du Service national universel sur l'ensemble du territoire français en 2021

Enseignements de l'évaluation des séjours de cohésion

AUTEURS ET AUTRICES

• Axelle DE FAIVY, Thibaut DÉJOUAQUERES,
Nicolas HERVIEU et Marie LEPLAIDIÈRE

• Avec les contributions de l'INJEP Anne-Sophie Courteau et Samuel Jancet et des équipes des cabinets Pluricité et Bérengère Conseil.

Présentation :

« Bilan de la mise en œuvre du SNU » - Sous-direction du SNU, Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INTER-COMMISSION SNU DU COJ

BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU SNU DJEPVA – SDSNU

JEAN-ROGER RIBAUD,
SOUS DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Bilan de la session 2021

déploiement du SNU dans l'ensemble des départements français

Les chiffres clés

- **Plus de 29 000 dossiers ouverts en 2021.** Réduction des jauge en raison de la crise sanitaire : **14653 jeunes volontaires ont participé aux séjours de cohésion** qui ont été organisés dans l'ensemble des départements français (métropole et outre-mer) du 21 juin au 2 juillet.
- Ces jeunes volontaires ont été **accueillis dans 122 centres de cohésion et encadrés par 3053 encadrants**.
 - 56% de filles (49% en 2019) ;
 - 78% scolarisés dans un établissement d'enseignement général ou technologique. Sous-représentation des filières professionnelles (11% de participants contre 33% de l'ensemble des jeunes scolarisés en France) ;
 - 4% résident dans un quartier politique de la ville (contre 8% des jeunes de 15 à 17 ans en France) ;
 - 4% ont indiqué être en situation de handicap.
- **Plus de 3700 volontaires ont déjà complètement validé leur mission d'intérêt général (MIG)**, soit 1 jeune sur 5, un point très positif pour un dispositif naissant reposant, pour cette phase 2, sur une implication forte des acteurs. Depuis le lancement du SNU en 2019, **plus de 11 000 jeunes ont réalisé ou sont en cours de réalisation d'une mission d'intérêt général**.

Bilan de la session 2021

Un retour d'expérience pluriel

- **Mise en place dès l'été 2021 de nombreux retours d'expérience :**
 - Retours d'expérience des services déconcentrés (questionnaires en ligne, séminaires en présentiel avec les référents régionaux puis les chefs de projet départementaux et les chefs de centre) ;
 - Séminaire de retour d'expérience avec le collège associatif à l'automne 2021;
 - Séminaire collectif et réunions bilatérales avec les partenaires interministériels.
- **Identification des réussites, des axes de progrès et des perspectives d'amélioration :**
 - **Les réussites** : la mise en œuvre du SNU au cœur d'une nouvelle organisation territoriale de l'Etat ; la création d'un esprit SNU ; la création d'une culture de l'engagement et l'objectif atteint de la cohésion ;
 - **Les axes de progrès** : les liens à renforcer avec les services académiques ; la préparation logistique et pédagogique des séjours de cohésion ; la mise en œuvre des MIG ;
 - **Les perspectives d'amélioration** : le recrutement des volontaires ; la rémunération des encadrants ; la construction de la phase d'engagement volontaire.

Bilan de la session 2021

Les réussites

Focus sur la cohésion et le développement d'une culture de l'engagement

- **Ce que nous retenons de 2021 : la cohésion** (entre les volontaires, entre les encadrants issus de différentes cultures professionnelles) et **la création d'un véritable esprit SNU**.
 - Conformément au 3^{ème} avis du COJ, les équipes travaillent sur le sens donné aux rituels républicains et à l'ensemble des activités qui sont placées sous le signe de la pédagogie active. Les créneaux de démocratie interne sont intégrés dans les emplois du temps, valorisés par les équipes et sont très appréciés des volontaires (moments parfois très forts et propices à la libération de la parole).
 - Depuis 2021, la mobilité est (en majeure partie) infrarégionale : réduction du coût, de l'impact environnemental mais maintien d'une mixité géographique et d'une expérience de mobilité pour les volontaires.
- **Ce que nous mettons en place pour renforcer ces actions** : importance de la **formation des encadrants** :
 - Création d'un bureau dédié au sein de la SDSNU (Bureau de la pédagogie et de la continuité éducative), séminaires nationaux destinés aux chefs de centre et déclinés ensuite aux échelles régionale et départementale.
 - Elaboration (avec l'appui de différents partenaires et notamment du secteur associatif) des objectifs et contenus de formation.





Bilan de la session 2021

Les axes de progrès

Focus sur la mise en œuvre des MIG

- **Ce que nous retenons de 2021 :**
 - La constitution progressive d'une offre de MIG adaptée grâce à l'engagement des équipes territoriales auprès des acteurs, à l'animation de comités de pilotage associant les partenaires tant publics qu'associatifs, aux évolutions de la plateforme pour répondre aux expériences utilisateurs tant des volontaires que des référents SNU. L'adéquation entre les centres d'intérêt et les contraintes (géographiques, scolaires, professionnelles) des volontaires et l'offre de MIG est au cœur de la réflexion et de l'action de chacun des acteurs à toutes les échelles.
 - L'accompagnement des volontaires dans la réalisation de leur mission grâce au suivi d'un référent phase 2 au sein de chaque département, permettant de finaliser les parcours des volontaires.
- **Ce que nous mettons en place pour renforcer notre action :** rédaction de référentiels (par exemple celui pour les mairies et intercommunalités), animation des référents départementaux, des évolutions de la plateforme etc.



IRVIN ET LES RESTOS DU CŒUR

Le 01.03.2020

[GÉNÉRATION SNU] ÉPISODE 1 – IRVIN ET LES RESTOS DU CŒUR

Irvin, 16 ans, faisait partie des 2 000 premiers volontaires du Service national universel (SNU). Après une première phase de cohésion à Vesoul, il a poursuivi son aventure SNU à...



AUGUSTIN ET LES POMPIERS DU PATRIMOINE

Le 04.05.2020

[GÉNÉRATION SNU] ÉPISODE 2 – AUGUSTIN ET LES POMPIERS DU PATRIMOINE

Atteint d'autisme, Augustin fait partie des 2 000 premiers volontaires du Service national universel (SNU). Découvrez sa mission d'intérêt général auprès des pompiers de Maubeuge.



CÉLIA ET LE 68^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE

Le 10.08.2020

[GÉNÉRATION SNU] ÉPISODE 3 – CÉLIA ET LE 68^e RÉGIMENT D'ARTILLERIE D'AFRIQUE

Célia, 16 ans, a choisi de réaliser la sienne au 68e régiment d'artillerie d'Afrique, à la Valbonne. Retour sur son expérience en vidéo.



ALBAN ET LA PROTECTION CIVILE

Le 16.09.2020

[GÉNÉRATION SNU] ÉPISODE 4 : ALBAN ET LA PROTECTION CIVILE

La Mayenne a été un département sévèrement touché par l'épidémie de la Covid-19. Alban, 16 ans, a voulu aider la population de son territoire à faire face à cette crise.

Bilan de la session 2021

Les perspectives d'amélioration

Focus sur le recrutement des volontaires

- **Ce que nous retenons de 2021 (et de 2022)** : une campagne d'information dans les établissements compliquée par la crise sanitaire, une action importante auprès des chefs d'établissement.
- **Ce que nous mettons en place pour renforcer notre action :**
 - La crise sanitaire a pu constituer un frein dans la communication au plus près des publics. L'élaboration d'un protocole sanitaire ACM adapté au séjour de cohésion a renforcé la confiance des familles et l'engagement des volontaires.
 - Campagne de communication renforcée, élaboration d'outils pour les réunions d'information, communication plus ciblée vers les proviseurs en lien avec la DGESCO, échange avec les réseaux de partenaires associatifs et ministériels pouvant relayer la communication. Les premiers résultats se font déjà sentir : diversification des profils de volontaires. En 2022, forte progression des jeunes issus des QPV et des jeunes scolarisés dans la voie professionnelle.

Focus sur la rémunération des encadrants

- **Ce que nous retenons de 2021** : une opération très complexe dans le cadre de la réforme territoriale de l'Etat.
- **Ce que nous mettons en place pour renforcer notre action** : GT avec l'ASP et les services déconcentrés, acculturation des services, élaboration de documents types et de rétro plannings détaillés, coordination régionale. Les résultats se font déjà sentir (plus de ¾ des encadrants de la session de février sont payés aujourd'hui).

Conclusion Perspectives 2022

3 sessions inédites proposées à 50 000 volontaires

- Une session inédite organisée du 12 au 25 février 2022 dans 31 centres de cohésion.
 - Une session à cheval sur du temps scolaire (cf. recommandation avis du COJ) pour les zones B et C (pendant les vacances d'hiver de la zone 1).
 - Une session hivernale
- 2 sessions en juin et en juillet (expérimentation dans 9 départements d'un marché dont l'objet est l'organisation du séjour (incluant l'hébergement / restauration et encadrement). Le cahier des charges est très encadré pour garantir le respect du cahier des charges SNU



Présentation :

**« Questionnaire SNU à destination des jeunes volontaires absents -
Présentation des résultats » -
Conseil d'orientation des politiques de jeunesse**



PREMIER
MINISTRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Conseil d'orientation
des politiques de jeunesse

Questionnaire SNU à destination des jeunes volontaires absents

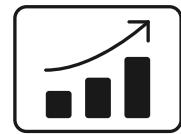
Présentation des résultats

BUT ET METHODE



- Questionnaire réalisé par le Collège jeune, avec l'appui de l'INJEP
- 4 grandes parties :
 - Introduction
 - Profil des jeunes
 - Motivation des jeunes
 - Leur vision du SNU
- 13 questions
- Envoyés aux cohortes de 2021 et février 2022.
✉
- Un retour important : 552 questionnaires.

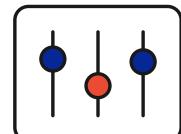
Le profil des jeunes répondants



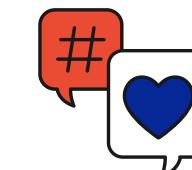
56% de femmes et 44% d'hommes.



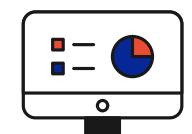
Des origines géographiques assez variées. Tous les départements représentés.



6,5% ont des parents "corps en uniforme".



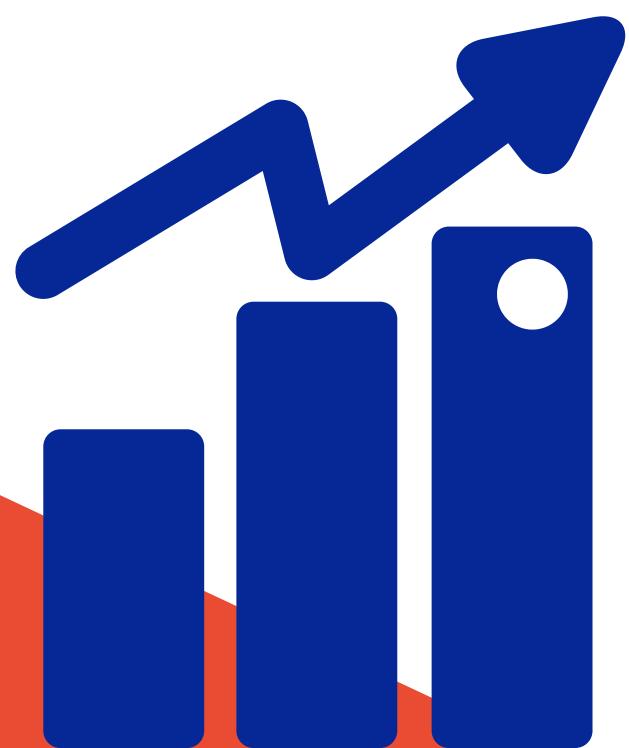
36% ont déjà participé à des colonies de vacances ou séjour sportif.
60% ont déjà participé à des activités associatives.



Scolarité :
45% seconde générale ou technologique
14% seconde professionnelle
Moins de 4% à être en CAP ou en troisième
1,5% à se dire non-scolarisés
33% première/terminale

La motivation des jeunes

Trois questions posées : Volontariat, réinscription éventuelle, raison de l'absence,



01

89% des jeunes sont volontaires au moment de leur inscription.

02

49% disent vouloir se réinscrire s'ils en ont l'occasion. 37% "peut-être".

03

Les raisons du désistement :
49% pour raisons scolaires ou professionnelles
17% pour raisons personnelles ou familiales
9% par perte d'intérêt pour le SNU
5% pour raison d'une affection qui ne convenait pas, ou d'une impossibilité de se rendre au point de déplacement
20% "autres" : santé, calendrier scolaire, problème d'information/communication

L'image que les jeunes se font du SNU



Notes des différents éléments du SNU

Pour chaque item : 70% des répondants attribuent une note entre 8 et 10/10. A l'inverse, 10 à 15% de notes inférieures ou égales à 5/10.

Exception : "le cadre strict"

L'élément qui remporte le plus grand enthousiasme : la valorisation du SNU sur le CV,

Les éventuelles inquiétudes

44% à ne pas avoir répondu, ou déclarer qu'aucun élément ne les inquiétait particulièrement
11% à avoir peur de ne pas se sentir à leur place
13% à craindre la solitude
10% à craindre la vie en collectivité.

"Pour vous le SNU c'est..."

Le SNU est perçu autour de l'imaginaire militaire

Typologie :

1. Un apprentissage
2. Un outil d'insertion
3. Un engagement
4. Une découverte

Une image construite en opposition ou en comparaison avec les autres dispositifs

Merci !

N'hésitez pas si vous avez des questions.